



ENSEMBLE nous sommes la solution.

WWF

Le WWF est l'une des toutes premières organisations indépendantes de protection de l'environnement dans le monde. Avec un réseau actif dans plus de 100 pays et fort du soutien de près de 6 millions de membres, le WWF œuvre pour mettre un frein à la dégradation de l'environnement naturel de la planète et construire un avenir où les humains vivent en harmonie avec la nature, en conservant la diversité biologique mondiale, en assurant une utilisation soutenable des ressources naturelles renouvelables, et en faisant la promotion de la réduction de la pollution et du gaspillage.

Depuis 1973, le WWF France agit au quotidien afin d'offrir aux générations futures une planète vivante. Avec ses bénévoles et le soutien de ses 220 000 donateurs, le WWF France mène des actions concrètes pour sauvegarder les milieux naturels et leurs espèces, assurer la promotion de modes de vie durables, former les décideurs, accompagner les entreprises dans la réduction de leur empreinte écologique, et éduquer les jeunes publics. Mais pour que le changement soit acceptable, il ne peut passer que par le respect de chacune et de chacun. C'est la raison pour laquelle la philosophie du WWF est fondée sur le dialogue et l'action.

Depuis décembre 2009, la navigatrice Isabelle Autissier est présidente du WWF France et Pascal Canfin en est le directeur général.

Pour découvrir nos projets sur le terrain, rendez-vous sur : http://projets.wwf.fr

Ensemble, nous sommes la solution.

© 1986 Panda Symbol WWF - World Wide Fund For nature F ormerly World Wildlife Fund)

® "WWF" & "living planet" are WWF Registered Trademarks / "WWF" & "Pour une planète vivante" sont des marques déposées.

WWF France. 35-37 rue Baudin, 93310 Le Pré St Gervais.



www.wwf.fr



/wwffrance



/wwffrance



@wwffrance



/wwffrance

SOMMAIRE

L'Effet Panda	4
Éditos	6
NOS TEMPS FORTS	8
NOTRE FEUILLE DE ROUTE	30
Notre objectif climat & énergie	34
Notre objectif vie des océans	42
Notre objectif vie sauvage	52
Notre objectif vie des forêts	60
Notre objectif alimentation	68
Notre action sur le levier marché	76
Notre action sur le levier gouvernance	80
Notre action sur le levier finance	84
RENDRE DES COMPTES	88
Nos partenaires publics	90
Nos partenaires privés	92
Merci pour votre soutien	94
Notre image médiatique	98
Notre gouvernance	100
Compte emplois/ressources 2016-2017	104
Notre siège	110

L'EFFET PANDA

À l'échelle internationale, le WWF mène des actions de conservation sur le long terme, dont les effets se mesurent dans la durée.

Parce que notre travail n'est jamais vraiment terminé, nous pouvons parfois oublier de célébrer nos victoires. Pourtant, quel que soit le projet, chaque avancée, même infime, demeure essentielle.

L'Effet Panda, c'est donc ce moment suspendu où l'on s'attarde sur une bonne nouvelle, un succès, un répit, pour mieux reprendre notre mission.

Retrouvez tous les Effets Pandas sur le site **www.wwf.fr**





Un traité international pour mettre un terme à la pêche illégale

L'arsenal législatif compte un nouveau dispositif pour lutter contre la pêche pirate : le premier traité mondial contraignant visant à lutter contre le braconnage marin est enfin entré en vigueur.



Un sursis pour les bouquetins du Bargy

Les pouvoirs publics renoncent à un «abattage massif » des bouquetins de Haute-Savoie malades de la brucellose, et optent pour un « assainissement sélectif » comme le WWF l'avait recommandé.



La France émet ses premières obligations vertes

Ces « green bonds » vont permettre de financer des investissements écologiques. Une victoire pour le WWF France qui poussait ce sujet depuis longtemps!



Le sort du panda géant s'améliore

Le panda géant est déclassé en tant qu'espèce « en danger » pour rejoindre les espèces dîtes « vulnérables » sur la liste mondiale des espèces menacées d'extinction de l'IUCN.

NOS GRANDES VICTOIRES DE L'ANNÉE



SEB rejoint notre initiative Science Based Targets

Leader mondial des petits appareils ménagers, le Groupe s'engage publique ment, *via* l'inititive Science Based Targets, en faveur d'objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre.



Des tanières artificielles pour sauver les bébés phoques

Des bénévoles construisent des abris de glace sur le lac Saimaa pour protéger le phoque annelé (*Phoca hispida*) menacé par le changement climatique.



Création d'une aire marine protégée en Antarctique

À la faveur d'un accord « historique », la Commission pour la conservation de la faune et de la flore marines de l'Antarctique vient de décider de créer une vaste aire marine protégée dans la mer de Ross.



Un fleuve néo-zélandais se dote d'une personnalité juridique

Le Parlement a accordé au Whanganui le statut d'entité vivante. Désormais, les droits et les intérêts du cours d'eau pourront être défendus devant la justice.



#Natur'alerte, la voix de la nature a été entendue

Grâce à la mobilisation de 500 000 citoyens européens, les directives Oiseaux et Habitats sont confortées. Un soulagement pour les ours, les lynx, les loups et les milliers d'autres espèces et habitats d'Europe.



La France en tête de l'UE pour sa stratégie bas-carbone

Selon l'étude réalisée par le bureau des politiques européennes du WWF, c'est la France qui s'est dotée de la meilleure stratégie bas-carbone de l'Union européenne!



Une nouvelle arme au service de la nature

L'Agence française pour la biodiversité est entrée en fonctionnement. La faune et la flore comptent désormais une nouvelle alliée.



Saisie record : 780 tortues miraculées

780 tortues s'apprêtaient à être revendues comme produit de contrebande. Coup de chance, elles ont été interceptées à la dernière minute par les autorités pakistanaises...

ÉDITO

Isabelle Autissier Présidente du WWF France

© NOUR ZENINED / WWF FRANCE

Du mois de juillet 2016 au mois de juin 2017, le bilan risque d'être long à dresser ! Que retenir parmi la multitude de projets menés ?

Au WWF France, nous sommes fiers des combats que nous avons portés, seuls ou en compagnie d'autres acteurs de la société civile. Nous avons contribué à la protection des mers antarctiques, à l'amélioration du sort des bouquetins du Bargy, de celui des pandas, des panthères ou des tortues. Nous garderons en mémoire l'immense mobilisation pour la défense de la nature en Europe, la restauration des salins de Camargue et l'émission par la France de 7 milliards d'obligations vertes qui vont financer la transition énergétique et écologique, pour n'en citer que quelques-uns.

Pourtant, au WWF France, nous sommes aussi conscients que 58 % des mammifères ont disparu en 40 ans, que le sort des thons de l'océan Indien est critique, que la moitié des sites labellisés par l'UNESCO sont menacés, que les populations d'éléphants et de rhinocéros font l'objet d'un braconnage

intense, bref qu'il y a encore une masse de travail devant nous.

Alors, nous restons mobilisés, à la rescousse des milieux naturels et des espèces qui les peuplent, en face des pouvoirs publics pour que la transition écologique ne soit pas un vain mot, auprès des entreprises pour que leurs approvisionnements, leurs processus de production, leurs produits soient plus respectueux de la nature, avec les citoyens pour que nous manifestions toujours plus notre refus de la destruction de notre planète.

C'est pourquoi, nous sommes pleins d'espoirs, car l'avenir que nous voulons dessiner ensemble n'est pas celui de la peur et du renoncement mais celui de l'harmonie avec la nature, de l'innovation et de la mobilisation commune. Si les défis à relever sont immenses et peuvent inquiéter, regardons aussi du côté des progrès que nous accomplissons. La transformation écologique de nos sociétés est une opportunité, une chance pour déployer de nouveaux talents. Prenons l'exemple de l'agriculture. Un nouveau pacte avec les agriculteurs, qui les éloigne d'une vision industrielle de la terre, ne servira pas qu'à protéger la vie des sols et la biodiversité. Elle leur épargnera ces maladies graves provoquées par l'épandage des pesticides, leur permettra de produire une alimentation saine qui diminuera les pathologies du siècle (diabète, obésité, maladies neurologiques dues aux perturbateurs endocriniens), leur redonnera la fierté d'avoir la nature pour alliée et restaurera les paysages, pour le bien de tous. Oui, prendre soin de la nature, c'est aussi prendre soin des êtres humains et s'offrir un avenir plus désirable.

Enfin, nous savons que nous sommes forts, car ensemble, nous sommes la solution. Avec des dizaines d'entreprises, des milliers de bénévoles, des centaines de milliers de donateurs et presque un million d'internautes, nous faisons avancer la bataille des idées, qui est le préalable pour gagner les batailles tout court. L'application numérique que nous allons bientôt lancer ensemble en sera le reflet et nous permettra d'entrer concrètement dans le changement.

Ce rapport d'activité m'emplit une fois de plus d'un sentiment d'urgence mais aussi de l'espoir de voir les mutations advenir et du bonheur de construire ensemble.

Continuons toujours plus fort!

ÉDITO

Pascal Canfin Directeur général du WWF France



Les 12 mois couverts par ce rapport annuel ont été marqués en France par la campagne présidentielle. Nous avons voulu innover dans notre interpellation des responsables politiques et nous avons ainsi, pour la première fois en France, organisé des Facebook lives avec les candidats ayant une représentation parlementaire et ayant répondu positivement à notre invitation. Cinq candidats, dont Emmanuel Macron élu en mai, ont répondu pendant une heure aux questions de la communauté

des 800 000 personnes qui nous suivent sur les différents réseaux sociaux. Cet exercice a très bien fonctionné, tant en termes de visibilité pour le WWF, que d'impact pour la cause que nous défendons, puisque c'est face à la communauté du WWF France que le futur président a annoncé les mesures que le gouvernement commence à mettre en œuvre. Ce principe a d'ailleurs depuis été repris par le WWF Allemagne pendant la campagne qui a mené aux élections de septembre 2017.

Cette innovation est un exemple de la nouvelle stratégie numérique que j'ai impulsée à mon arrivée en janvier 2016 à la direction du WWF France, stratégie formellement adoptée à l'été 2016 et qui se met en œuvre progressivement. Un nouveau site Internet a été conçu, lancé en octobre 2017 avec l'objectif d'encore mieux sensibiliser, informer, faire découvrir les actions du WWF France partout dans le monde, mais aussi la beauté multiple d'une nature chaque jour de plus en plus sous pression. Nous avons également rendu public au début 2017 notre projet de « crowdacting ».

Je suis convaincu que nous ne sommes pas allés au bout de l'utilisation de la révolution digitale au service de la transition écologique. Notre objectif est donc d'inventer l'application qui va offrir de nouveaux services, simplifier le passage à l'acte de toutes celles et ceux qui veulent participer, à leur niveau, à cette grande aventure collective. Nous ajouterons alors une nouvelle dimension à l'action du WWF : celle de devenir une organisation servicielle qui vous accompagne dans votre quotidien. Ce projet stratégique sera lancé auprès des Français en 2018 et sera donc présenté plus en détail dans le prochain rapport annuel.

Entre juillet 2016 et juin 2017, le WWF France a contribué à des victoires importantes. L'émission par l'État français de 7 milliards d'euros d'obligations vertes au premier semestre 2017 pour financer des politiques publiques de transition est un succès direct du plaidoyer du WWF. Il en est de même de l'adoption par les bateaux qui croisent dans le sanctuaire Pelagos entre la France et l'Italie d'un dispositif visant à limiter les collisions avec les cétacés très nombreux dans cette partie de la Méditerranée.

La stratégie Biodiversité et Soutenabilité 2020 que nous vous avions présentée dans le précédent rapport annuel se déploie donc. Près de 70 % des activités concrètes qui la composent sont soit déjà réalisées, soit en cours de réalisation, soit commenceront avant l'été 2018.

Pour cela, nous avons besoin de votre soutien. Il est la marque de votre confiance et la condition de nos succès.





RAPPORT PLANÈTE VIVANTE 2016

L'érosion de la biodiversité se poursuit



Si l'on suit la trajectoire actuelle, l'avenir de nombreux organismes vivants demeurera incertain dans l'Anthropocène: plusieurs indicateurs nous incitent à tirer la sonnette d'alarme.

Le rapport Planète Vivante 2016 du WWF est paru à un moment charnière, au lendemain d'une année 2015 marquée par les grandes avancées que sont la signature de l'Accord de Paris sur le changement climatique et l'adoption des Objectifs de développement durable pour les hommes et la planète.

Ce rapport dresse un triste bilan de l'état de la planète en illustrant, *via* de nombreuses données, les menaces croissantes qui pèsent sur le globe et qui altèrent le climat, la biodiversité, la santé des océans, des forêts, le cycle de l'eau, le cycle de l'azote et le cycle du carbone. La conclusion est sans appel : l'équilibre de la planète qui a permis à nos civilisations de prospérer pendant 11 700 années est désormais rompu.

L'Indice Planète Vivante, qui mesure la biodiversité à partir du suivi de 14 152 populations appartenant à 3 706 espèces de vertébrés, affiche ainsi une tendance à la baisse persistante. En moyenne, les populations des espèces considérées ont décliné de 58 % entre 1970 et 2012. En cas de *statu quo*, les populations continueront à régresser. Et même si les objectifs fixés par les Nations unies pour enrayer le recul de la biodiversité étaient atteints en 2020, les espèces risqueraient entre-temps d'avoir perdu 67% de leurs effectifs en moyenne au cours des cinquante dernières années.

Si les plantes et les animaux sauvages sont concernés, le nombre d'êtres humains victimes de la détérioration de l'environnement va également croissant. Pour que les systèmes vivants continuent à satisfaire nos besoins vitaux (un air respirable, une eau potable ou de la nourriture comestible), encore faut-il qu'ils conservent leur complexité, leur diversité et leur résilience.

« L'Homme détruit le capital naturel sur lequel il est assis et sans lequel toute prospérité est tout simplement impossible. Nous devons au plus vite passer de cette période de grande régression à une réconciliation de l'Homme avec la nature et donc de l'Homme avec lui-même. »

Pascal Canfin, directeur général du WWF France

Vertébrés: un déclin de 58 % en 40 ans



L'IPV TERRESTRE AFFICHE UN DÉCLIN GLOBAL DE 38 % ENTRE 1970 ET 2012



L'ÉVOLUTION DE L'IPV D'EAU DOUCE MONTRE QU'EN MOYENNE, L'ABONDANCE DES POPULATIONS SUIVIES DANS LE SYSTÈME D'EAU DOUCE S'EST EFFONDRÉE DE 81 % ENTRE 1970 ET 2012



L'IPV MARIN A ENREGISTRÉ UNE BAISSE DE 36 % ENTRE 1970 ET 2012

COUVERTURE MÉDIATIQUE: 646 retombées

Presse écrite



27 %

Web



60%

TV radio



13 %

Twitter



1 134 433 personnes touchées 30 741 interactions **Facebook**



4 074 367 personnes touchées 189 285 interactions Instagram



28 145 personnes touchées 4 245 interactions LinkedIn



27 611 personnes touchées 293 interactions

PANDALIVE 2017

Challenger les candidats à la présidentielle



Pour la première fois en France, le WWF a choisi de confronter directement les candidats à l'élection présidentielle à sa communauté de supporters. Ces rencontres en live vidéo se sont déroulées tant sur la page Facebook que sur le compte Twitter du WWF.

Animés par Pascal Canfin ou Isabelle Autissier, les #PandaLive ont permis de faire réagir 5 candidats aux questions des internautes.

Si Marine Le Pen et François Fillon ont décliné l'invitation, Emmanuel Macron, Yannick Jadot, Jean-Luc Mélenchon, Nicolas Dupont-Aignan et enfin Benoît Hamon se sont pliés à l'exercice et ont, chacun leur tour, dialogué pendant 45 minutes avec la communauté de plus de 850 000 personnes.

Répondant aux questions, exposant leurs visions de l'environnement, certains ont profité de cet exercice innovant pour prendre de véritables engagements sur des sujets aussi divers que l'agriculture, l'énergie ou la biodiversité.

Rediffusés le lendemain sur la chaîne Public Sénat, les #PandaLive ont été l'un des seuls moments de la campagne présidentielle pendant lequel la thématique de la protection de notre planète a pu connaître l'écho médiatique qui aurait dû être le sien.

« Selon le dernier sondage IFOP/WWF, 84 % des Français se préoccupent de la protection de l'environnement. Cette préoccupation, qui est maintenant prise en compte par une grande partie de la société et de ses acteurs, rassemble ce que nous pourrions appeler une « majorité culturelle ». À travers l'organisation de nos #PandaLive, nous souhaitions donner l'opportunité à cette majorité de se faire entendre et d'interpeller en direct les candidats sur leurs engagements.»

Pascal Canfin, directeur général du WWF France

Les engagements pris par Emmanuel Macron



UNE MÉDIATION DE 6 MOIS POUR LE PROJET NOTRE-DAME-DES-LANDES



LE MAINTIEN DES OBJECTIFS DE LOI SUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



PLUS AUCUN NOUVEAU PERMIS D'EXPLORATION ET D'EXPLOITATION DE PÉTROLE ET DE GAZ EN FRANCE



L'ORGANISATION D'ASSISES DE L'OUTRE-MER ET D'ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION



LA RÉINTRODUCTION D'OURS DANS LES PYRÉNÉES

AU TOTAL, PRÈS DE 800 000 PERSONNES ONT VU LES **#PANDALIVE**

COUVERTURE MÉDIATIQUE: 676 retombées

Presse écrite



12 %

Weh



<mark>72</mark> %

TV radio



16 %

Twitter



934 970 personnes touchées 37 758 interactions **Facebook**



4 382 039 personnes touchées 37 758 interactions

COP17 DE LA CITES

Une réussite majeure pour la protection des espèces sauvages



La 17° Conférence des Parties de la CITES¹ a réuni 181 pays à Johannesburg, un nombre record. Face à la menace grandissante du braconnage et du commerce illégal, les États se devaient de prendre des mesures fortes. Et ils l'ont fait !

Cette année, la 17^e Conférence des Parties de la CITES s'est tenue du 24 septembre au 5 octobre 2016 et a réuni 181 pays à Johannesburg.

Nous nous sommes mobilisés tout au long de ce rendez-vous incontournable, *via* des actions de plaidoyer en amont de la conférence, mais également lors de la rencontre. Nous avons fait entendre notre voix, appelant les parties à prendre leurs responsabilités vis-à-vis de la sauvegarde de notre patrimoine mondial pour la conservation des espèces et donc, le bien-être des hommes. Or, cette 17^e Conférence des Parties de la CITES a été une réussite majeure pour la protection de la faune et de la flore sauvage.

Parmi les victoires à célébrer, les pays ont voté pour le maintien de l'interdiction en vigueur du commerce international d'ivoire d'éléphants et de cornes de rhinocéros, appelé à la fermeture des marchés domestiques de l'ivoire qui contribuent au commerce illégal et exhorté le Vietnam et le Mozambique à prendre, dès que possible, des mesures significatives pour lutter contre le trafic de cornes de rhinocéros sous peine de sanctions.

Les États membres ont aussi réaffirmé leur soutien au dispositif des Plans d'action nationaux pour l'ivoire (PANI) permettant d'identifier les pays qui sont les maillons faibles du trafic.

Ils ont également acté le classement en Annexe 1, c'est-à-dire l'interdiction du commerce international, du perroquet gris d'Afrique et des pangolins.

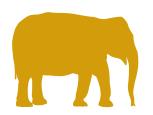
Enfin, ils se sont entendus sur la mise en place de règles plus strictes sur le commerce du requin-soyeux, des requins-renard, des raies « diable de mer » et du bois de rose.

« Face au déclin dramatique de nombreuses espèces, la priorité de la CITES doit être de veiller à ce que les pays, souvent défaillants, tiennent leurs engagements en matière de lutte contre le braconnage et le commerce illégal. Il y va de la crédibilité de l'ensemble du dispositif.»

Pascal Canfin, directeur général du WWF France

^{1.} CITES (Convention sur le commerce internationnal des espèces de la faune et de la flore menacées d'extinction.

De belles avancées



MAINTIEN DE L'INTERDICTION EN VIGUEUR DU COMMERCE INTERNATIONAL D'IVOIRE D'ÉLÉPHANTS

APPEL À LA FERMETURE DES MARCHÉS DOMESTIQUES DE L'IVOIRE SOUTIEN DES PLANS D'ACTION NATIONAUX POUR L'IVOIRE (PANI)



MAINTIEN DE L'INTERDICTION EN VIGUEUR DU COMMERCE INTERNATIONAL DE CORNES DE RHINOCÉROS

ANNONCE DE SANCTIONS À L'ENCONTRE DU VIETNAM ET DU MOZAMBIQUE S'ILS NE PRENNENT PAS DES MESURES SIGNIFICATIVES POUR LUTTER CONTRE LE TRAFIC DE CORNES DE RHINOCÉROS



CLASSEMENT EN ANNEXE 1 (INTERDICTION DU COMMERCE INTERNATIONAL) DU PERROQUET GRIS D'AFRIQUE ET DES PANGOLINS



MISE EN PLACE DE RÈGLES PLUS STRICTES SUR LE COMMERCE DU REQUIN SOYEUX, DES REQUINS-RENARD, DES RAIES « DIABLE DE MER » ET DU BOIS DE ROSE

COUVERTURE MÉDIATIQUE: 96 retombées

Presse écrite



29 %

Web



67%

TV radio



4 %

Twitter



261 155 personnes touchées 4 886 interactions **Facebook**



1 670 057 personnes touchées 66 679 interactions Instagram



45 394 personnes touchées 8 159 interactions LinkedIn



4 930 personnes touchées

PARIS 2024

Des Jeux olympiques à impact environnemental positif



En février dernier, le Comité de candidature de la ville de Paris a dévoilé au CIO le dernier volet de son dossier de candidature : il s'engage à organiser les premiers Jeux alignés sur l'Accord de Paris pour le climat.

En mai 2016, le WWF France signe un partenariat stratégique avec le Comité de candidature Paris 2024. L'ambition de cette collaboration est de proposer des Jeux olympiques et paralympiques qui, en accélérant la transition écologique des territoires, changent positivement le quotidien des Français. Cela nécessite en premier lieu la création d'infrastructures qui répondent à des besoins de long terme et non pas seulement aux besoins de l'événement au profit du développement francilien, mais aussi de sa transformation écologique.

Conçus comme les premiers Jeux alignés sur l'Accord de Paris pour le climat, avec 95% de sites existants ou temporaires, Paris 2024 vise une réduction de 55% de l'empreinte carbone par rapport aux Jeux de Londres en 2012, considérés jusqu'alors comme l'édition la plus durable de l'histoire. Une stratégie de compensation carbone ambitieuse garantira également la neutralité carbone des Jeux. Grâce à une politique de transports propres, l'empreinte écologique liée aux déplacements des spectateurs ne représentera que 40% de l'empreinte globale.

Quant au Village olympique et paralympique, il sera composé de bâtiments écoresponsables. Exemplaire, il sera alimenté par 100 % d'énergies renouvelables et visera un objectif de zéro déchet.

« Le développement durable est depuis le début de notre engagement au cœur de notre projet. Ce n'est pas un objectif, c'est l'ADN même de la candidature que nous construisons avec les athlètes, nos partenaires et l'ensemble des Français dans le cadre de la concertation. »

Tony Estanguet, coprésident du Comité de candidature Paris 2024

70% de nos recommandations intégrées



-55 % D'ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE PAR RAPPORT À LONDRES 2012



100 % D'APPROVISIONNEMENT EN ÉNERGIES RENOUVELABLES



100 % DE L'ALIMENTATION CERTIFIÉE



100 % DES SITES ACCESSIBLES EN TRANSPORTS EN COMMUN ET À VÉLO

COUVERTURE MÉDIATIQUE: 242 retombées

Presse écrite



19%

Web



76%

TV radio



5%

Twitter



203 225 personnes touchées 2 187 interactions Facebook



149 255 personnes touchées 2 500 interactions Instagram



6 799 personnes touchées 876 interactions LinkedIn



9 756 personnes touchées

REPCET AU SECOURS DES CÉTACÉS

Les systèmes anticollisions désormais obligatoires



Après un plaidoyer marathon de plusieurs mois, le WWF a remporté une belle victoire. L'outil de navigation REPCET, ou tout système équivalent permettant de prévenir les risques de collision avec les navires, sera obligatoire pour les bateaux battant pavillon français à partir du 1^{er} juillet 2017.

Les collisions avec les navires inquiètent les scientifiques. Elles constituent l'une des principales causes de mortalité non naturelle des grands cétacés de Méditerranée, les rorquals communs et les cachalots. Dans le monde, ces collisions portent atteinte à plusieurs populations de baleines et à la sécurité de certains navires.

Face à cette menace, le WWF promeut l'outil REPCET, système développé par l'association Souffleurs d'écume et la société CHRYSAR, qui vise à limiter les risques de collisions entre les grands cétacés et les navires. Chaque observation de grand cétacé réalisée par le personnel de quart depuis un navire utilisateur de REPCET est transmise en temps quasi réel par satellite à un serveur situé à terre. Le serveur centralise les données et diffuse des alertes aux navires équipés et susceptibles d'être concernés par un signalement. Les alertes sont alors cartographiées à bord sur un écran dédié. Le logiciel permet aussi le signalement d'obstacles à la navigation et contribue ainsi à améliorer la sécurité de manière plus globale.

L'intense travail d'influence mené par le WWF France auprès des pouvoirs publics, notamment auprès du ministère de l'Environnement, a porté ses fruits car, grâce à l'adoption de l'article 106 de la loi sur la biodiversité, 60 à 80 navires battant pavillon français vont devoir s'équiper du logiciel REPCET ou d'un système similaire.

« Entre 8 et 40 rorquals succomberaient chaque année des suites d'une collision avec un navire traversant le sanctuaire de Pelagos. Ce ne sont que les collisions létales. D'autres encore surviennent, laissant des blessures plus ou moins graves aux cétacés et dont on ne parle même pas. »

Denis ODY, responsable du programme océan, WWF France

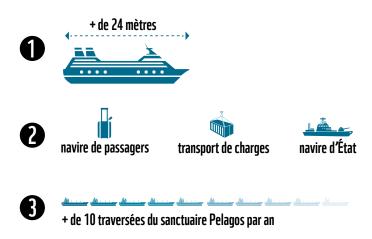
Inscription du dispositif dans la loi



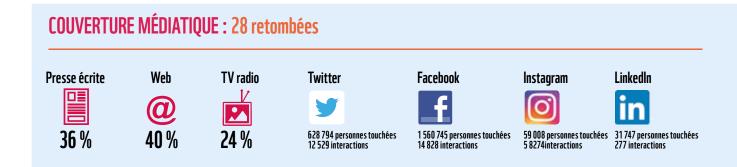
DANS LE CADRE DE L'APPLICATION DE LA LOI DU 8 AOÛT 2016 POUR LA RECONQUÊTE DE LA BIODIVERSITÉ, IL EST DEVENU OBLIGATOIRE POUR LES NAVIRES BATTANT PAVILLON FRANÇAIS DE SE DOTER D'UN « DISPOSITIF DE PARTAGE DES POSITIONS VISANT À ÉVITER LES COLLISIONS DE NAVIRES AVEC LES CÉTACÉS DANS LES SANCTUAIRES MARINS PELAGOS (MÉDITERRANÉE) ET AGOA (ANTILLES) ».

Sont soumis à cette loi tous les navires qui réunissent

3 critères



Aujourd'hui 27 navires sont équipés du système REPCET sur les 50 bateaux concernés



PROTÉGER NOTRE PATRIMOINE MONDIAL

Une campagne pour sauver notre héritage commun



114 des 229 sites naturels et mixtes inscrits au patrimoine mondial sont menacés par des activités industrielles néfastes : concessions pétrolière, minière ou gazière, surpêche, exploitation forestière illégale, surexploitation des ressources en eau, infrastructures de transport ou de tourisme.

En avril 2016, le WWF lançait une campagne mondiale exhortant les gouvernements à proscrire toute activité industrielle pouvant avoir un impact négatif sur la valeur universelle des sites du patrimoine de l'UNESCO. À ce jour, plus de 1,3 million de supporters se sont déjà mobilisés pour défendre à nos côtés des sites emblématiques particulièrement exposés : la réserve de Selous en Tanzanie, le parc national de Pirin en Bulgarie, le récif corallien du Belize ou le parc national de Doñana en Espagne.

Grâce à ce bel élan, nous avons contribué à des victoires significatives. En juin, le gouvernement mexicain a interdit la pêche au filet maillant, générant la pêche accidentelle de nombreux marsouins de Californie. Ils ne seraient plus qu'une trentaine à vivre au sein du golfe de Californie. Le gouvernement de Tanzanie a également annoncé qu'il n'y aurait pas d'activité minière dans la réserve de Selous tandis que le gouvernement espagnol a renoncé au projet de dragage du fleuve Guadalquivir, dans le parc de Doñana, en Espagne.

Désireux d'agir auprès des banques susceptibles de financer des projets destructeurs, en juin 2017, fruit de longs mois de dialogue avec les plus grands acteurs financiers internationaux et français, nous avons publié le rapport « How banks can save World Heritage ». Notre objectif est à présent d'obtenir un engagement formel de la part de ces acteurs qui devront faire enregistrer leur politique de protection des sites par l'UNESCO.

« Nous avons la responsabilité collective de protéger ces lieux qui constituent le patrimoine commun des générations actuelles et futures et qui sont essentiels au bien-être de millions de personnes. L'objectif de notre campagne est d'assurer à ces sites et aux personnes qui en dépendent un avenir meilleur. »

Zach Abraham, directeur des campagnes, WWF International

3 succès majeurs



LE GOUVERNEMENT MEXICAIN INTERDIT LA PÊCHE AU FILET MAILLANT QUI GÉNÈRE DE NOMBREUSES CAPTURES ACCIDENTELLES DE MARSOUINS DE CALIFORNIE



LE GOUVERNEMENT DE TANZANIE ANNONCE L'INTERDICTION DES ACTIVITÉS MINIÈRES DANS LA RÉSERVE DE SELOUS



LE GOUVERNEMENT ESPAGNOL ANNONCE LE RETRAIT DU PROJET DE DRAGAGE Du fleuve guadalquivir, dans le parc de Donana

COUVERTURE MÉDIATIQUE: 154 retombées

Presse écrite



38 %

Web



54 %

TV radio



8%

Twitter



403 354 personnes touchées 38 689 interactions Facebook



1 166 761 personnes touchées 38 689 interactions Instagram



464 interactions

LinkedIn



EARTH HOUR 2017

Le WWF remet la procrastination à plus tard!



Samedi 25 mars 2017, c'était le jour d'Earth Hour, la plus grande mobilisation citoyenne pour la planète organisée par le WWF et hasard du calendrier, c'était aussi la journée mondiale de la procrastination.

En clin d'œil à cette mauvaise habitude de tout remettre à plus tard, y compris les bons gestes pour la planète, et à l'occasion d'Earth Hour, le WWF a décidé de lancer la campagne de sensibilisation #ProcrastinAction autour d'un personnage : Jeff, un paresseux qui souffre de procrastination aiguë.

Les internautes ont pu suivre ses aventures sur les réseaux sociaux jusqu'au 25 mars, date à laquelle a été dévoilée la nouvelle plate-forme de mobilisation digitale earthhour.fr. La campagne #ProcrastinAction s'est ensuite déployée toute l'année et continuera d'être déclinée jusqu'à la prochaine édition d'Earth Hour en mars prochain, *via* des actions sur des thématiques du quotidien comme l'alimentation responsable, les modes de transports durables ou encore la lutte contre l'obsolescence programmée.

Une fois encore, les citoyens du monde entier ont répondu à l'appel. Earth Hour 2017 a été célébré à travers 7 continents dans 187 pays. Un suffrage sans précédent pour cette 10ème édition qui démontre la détermination de la planète à faire face à son plus grand défi environnemental.

Les pyramides d'Égypte, la tour Eiffel, l'Empire State Building, le quartier de Times Square... ce sont près de 3 000 monuments emblématiques situés aux quatre coins du globe qui ont joué le jeu, plongeant dans la pénombre pendant une heure.

« Les réseaux sociaux sont une intarissable source d'information et de divertissement où l'on peut facilement se perdre. Ils sont aussi un formidable levier de sensibilisation et de mobilisation. »

Michael Neveu, responsable communication digitale et vidéo, WWF France

Une mobilisation massive



SUR 7 CONTINENTS



DANS 187 PAYS



+ DE 3 100 MONUMENTS ONT ÉTEINT LEURS LUMIÈRES



216,4 K DE VUES CUMULÉES SUR LES VIDÉOS EARTH HOUR 2017 (Live, EH 10 ans, #ProcastinAction...)

ıll 30

#EARTHHOUR ÉTAIT LE HASHTAG LE PLUS RELAYÉ DANS 30 PAYS

COUVERTURE MÉDIATIQUE: 361 retombées

Presse écrite



24 %

Web



61%

15 %

TV radio

Twitter



628 794 personnes touchées 12 529 interactions Facebook



1 560 745 personnes touchées 14 828 interactions Instagram



59 008 personnes touchées 5 274 interactions LinkedIn



31747 personnes touchées 277 interactions

SCIENCE BASED TARGETS

260 entreprises ont rejoint l'initiative



18 mois après son lancement, 260 entreprises ont rallié le mouvement SBT, s'engageant à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre pour s'aligner sur la trajectoire « 2 degrés » préconisée par la communauté internationale.

Au cours de la dernière année, plus de deux entreprises par semaine ont rejoint l'initiative, surpassant les attentes et témoignant de la volonté du secteur privé de contribuer à la lutte contre le changement climatique. Initiative conjointe du Carbone Disclosure Project (CDP), du Global Compact des Nations unies, de l'Institut des ressources mondiales (WRI) et du WWF, le SBT soutient les entreprises dans leurs démarches afin de définir des objectifs de réduction des gaz à effet de serre ambitieux, significatifs et cohérents avec leurs activités.

Dans les deux années suivant l'engagement, les entreprises doivent soumettre leurs cibles à l'équipe d'experts du Science Based Targets qui décidera de leur validation au regard de stricts critères d'éligibilité.

Aujourd'hui, les 260 entreprises engagées dans l'initiative représentent approximativement 4 800 milliards de dollars (USD) sur le marché. Elles sont responsables de 627 millions de tonnes métriques d'équivalent CO2 par année, soit l'équivalent des émissions annuelles de la Corée du Sud.

Les 260 entreprises engagées, dans quelques 33 pays, représentent une large diversité de secteurs d'activité parmi lesquels l'argoalimentaire, les transports, le pharmaceutique ou l'énergie.

« Le nombre grandissant d'entreprises issues de secteurs d'activité et de zones géographiques diverses adhérant au principe SBT est un signe encourageant pour le climat. Le secteur privé commence à définir des cibles cohérentes ayant un impact significatif, rappelant aux gouvernements qu'il est aussi de leur responsabilité d'ajuster leurs stratégies nationales en termes de climat. »

Manuel Pulgar-Vidal, directeur climat et énergie, WWF International

20 entreprises françaises engagées

ALTAREA - COGEDIM

ATOS

AXA

BNP PARIBAS

CAPGEMINI

CARREFOUR

CRÉDIT AGRICOLE

DANONE

KERING

LEGRAND

L'ORÉAL

PSA PEUGEOT CITROËN

RENAULT

SEB

SCHNEIDER ELECTRIC

SNCF

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

SODEXO

SOPRA STERIA

SUEZ ENVIRONNEMENT

COUVERTURE MÉDIATIQUE: 47 retombées

Presse écrite



15 %

Web



ያኗ %

Twitter



18 236 personnes touchées 146 interactions **Facebook**



140 007 personnes touchées 2 569 interactions LinkedIn



3 209 personnes touchées 44 interactions

SEMAINE DE LA PÊCHE RESPONSABLE

Pour du poisson encore longtemps



Sensibiliser à la consommation responsable de produits de la mer pour la préservation des océans, lacs et rivières, c'était le but de la toute première semaine de la pêche responsable qui s'est tenue en France du 20 au 26 février dernier.

Les ressources halieutiques s'épuisent, la consommation de poisson sauvage et d'élevage augmente, il faut agir dès maintenant pour pouvoir profiter des saveurs de la mer encore longtemps. L'objectif de la semaine de la pêche responsable, conjointement organisée par le WWF, le Marine Stewardship Council (MSC) et l'Aquaculture Stewardship Council (ASC), était donc d'éclairer les consommateurs sur les enjeux liés à la pêche durable et à l'élevage responsable, tout en proposant des moyens d'action concrets.

Du 20 au 26 février, dans leurs différents points de vente, les partenaires de la semaine de la pêche responsable ont fait la promotion des produits de la mer labellisés MSC et ASC, proposant des dégustations, mettant à disposition de leurs clients des outils d'information pour mieux comprendre l'impact d'une consommation responsable ainsi que des fiches recettes pour les inspirer.

L'institut océanographique, Fondation Albert I^{er}, prince de Monaco, partenaire clé de cette première édition de la semaine de la pêche responsable, a organisé le 21 février à la Maison des océans à Paris, une conférence ouverte à tous. L'objectif ? Mieux faire connaître la richesse et la fragilité des écosystèmes marins et promouvoir une gestion durable et efficace des océans. L'Aquarium Cinéaqua a de son côté accueilli l'exposition « Profession : Pêcheurs » réalisée par le photographe Frédéric Briois, en partenariat avec le MSC, pour mettre en avant « ces pêcheurs » dont les pratiques respectent l'environnement marin. Car sans eux, il n'y a pas de produits de la mer durables. Enfin, le 20 février, le chef Jean Imbert, engagé avec le WWF pour la préservation des océans, a dispensé un cours de cuisine à base de produits de la mer responsables à des blogueurs désireux de partager ces bonnes pratiques avec leurs followers.

« L'océan est une ressource renouvelable capable de répondre aux besoins de toutes les générations futures si les pressions auxquelles il est exposé sont efficacement atténuées. Les institutions, l'industrie, les distributeurs, les pêcheurs et les consommateurs ont une grande responsabilité sur la durabilité des ressources et les conditions de vie des communautés des pays qui dépendent le plus de la pêche. »

Isabelle Autissier, présidente du WWF France

Les retombées du dispositif



1 CONFÉRENCE GRAND PUBLIC 262 PERSONNES PRÉSENTES



1 ÉVÉNEMENT BLOGUEUR 5 ARTICLES DE BLOG ET 70 POSTS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



1 COMMUNIQUÉ DE PRESSE 20 retombées presse



1 CAMPAGNE DIGITALE

85 000 VUES POUR LA VIDÉO,

10 000 VUES POUR LA PAGE INTERNET DÉDIÉE,

1,6 MILLION D'IMPRESSIONS POUR LES PUBLICITÉS WEB

COUVERTURE MÉDIATIQUE: 21 retombées

Presse écrite



19 %

Web



76%

TV radio



5 %

Twitter



79 100 personnes touchées 832 interactions **Facebook**



413 291 personnes touchées 4 565 interactions LinkedIn



20 587 personnes touchées

L'OVERSHOOT DAY

L'humanité vit maintenant à crédit



Tous les ans, le WWF évalue avec le Global Footprint Network, le jour à partir duquel l'humanité a consommé l'ensemble des ressources que notre planète peut renouveler en un an. Cette date marque donc l'Earth overshoot day – le jour du dépassement de la Terre en français. Cette année, c'était le 8 août 2016.

En huit mois, nous avons émis plus de carbone que ce que les océans et les forêts pouvaient absorber en un an, nous avons pêché plus de poissons, coupé plus d'arbres, fait plus de récoltes, consommé plus d'eau que ce que la Terre était en mesure de produire sur cette même période.

Pour subvenir à nos besoins, nous avons aujourd'hui besoin de l'équivalent de 1,6 planète. Le coût de cette surconsommation est chaque jour plus évident: pénuries en eau, désertification, érosion des sols, chute de la productivité agricole, surexploitation halieutique, déforestation, disparition des espèces et enfin augmentation de la concentration de gaz carbonique dans l'atmosphère.

La campagne *WWFRewind* du WWF France invitait les internautes à vivre une rétrospective pop culture sur les 30 dernières années écoulées et à se remémorer tous les bons moments que l'humanité a pu partager de 1986 à nos jours. Mais la navigation sur ce site était parasitée par la présence d'une tache noire, prenant de plus en plus de place au fil des années jusqu'à recouvrir entièrement l'écran sur la page de l'année 2016, annonçant l'overshootday... Son but ? Sensibiliser le grand public à l'avancée continue de l'overshoot day et à sa capacité d'actions pour stopper cette évolution.

« Nous continuons à creuser notre dette écologique. À partir du lundi 8 août, nous avons vécu à crédit, car nous avons consommé en huit mois le capital naturel que la planète peut renouveler en un an. Nous devons impérativement changer de modèle de développement. La bonne nouvelle est que les solutions sont là. Mais il faut maintenant accélérer leur déploiement. »

Pascal Canfin, directeur général du WWF France

Le meilleur post Facebook de l'année



NOMBRE DE PERSONNES TOUCHÉES POPULATION DE L'AUTRICHE





111 315

Wouah

3 469

J'aime



914



56 342



Haha

J'adore

322

--

Grrr

Triste

32 176

COUVERTURE MÉDIATIQUE: 276 retombées

Presse écrite



24 %

Web



44%

TV radio



32 %

Twitter



402 3322 personnes touchées 9 826 interactions **Facebook**



10 700 000 personnes touchées 294 6755 interactions

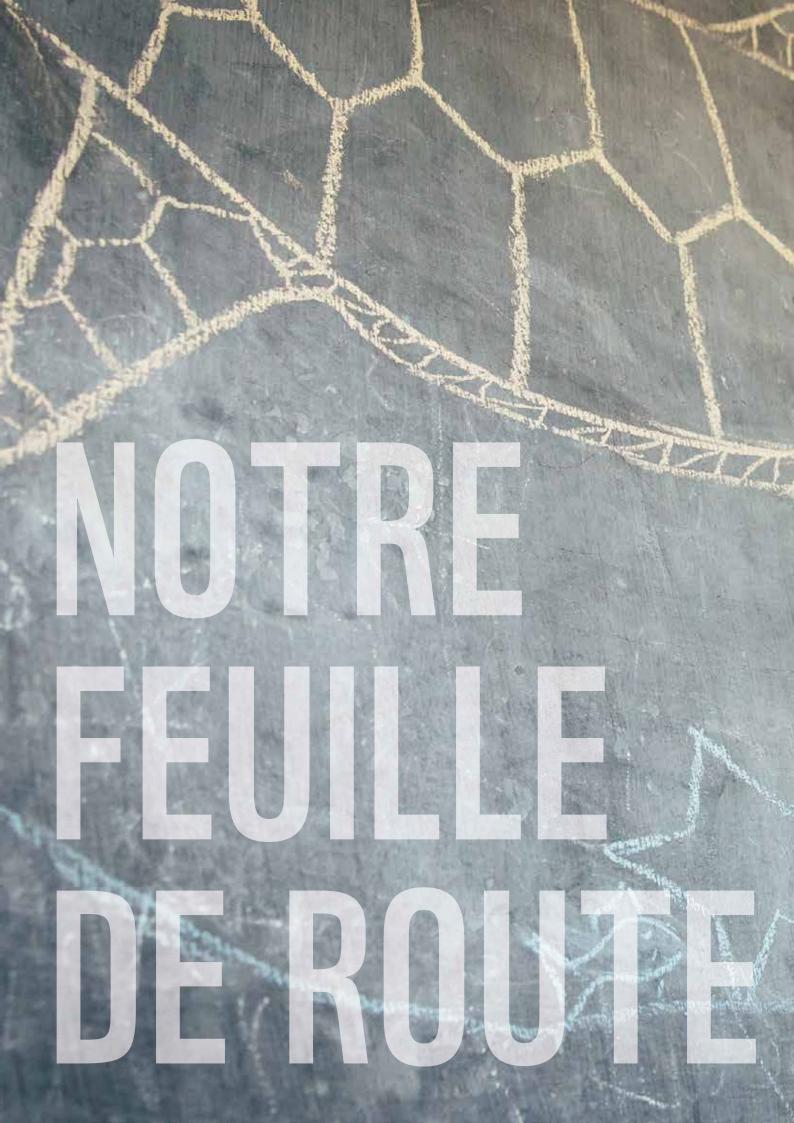
Instagram

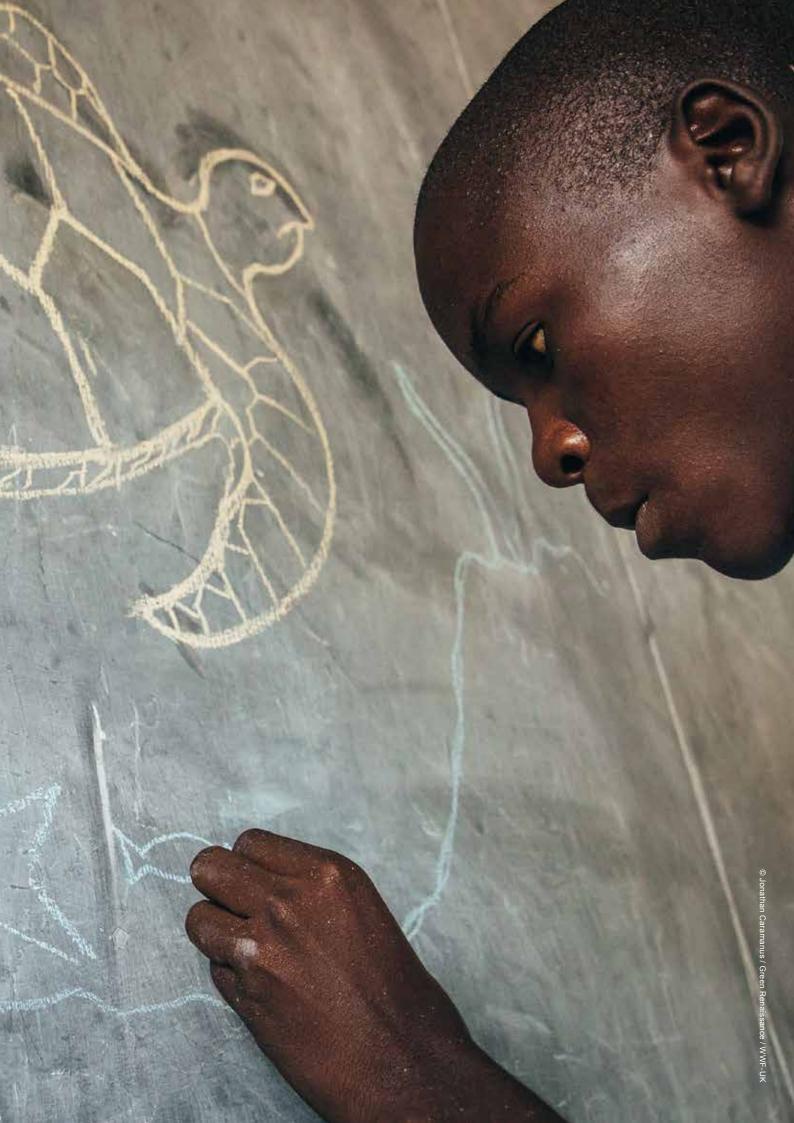


6 527 personnes touchées 851 interactions LinkedIn



53 602 personnes touchées 1 854 interactions





CINQ OBJECTIFS ET TROIS LEVIERS

Le WWF France s'est doté à l'été 2016 d'une nouvelle stratégie programmatique pour les quatre prochaines années. En cohérence avec la stratégie du réseau WWF dans le monde, elle présente les objectifs et actions du WWF France sur cinq enjeux clés :



- la protection des espèces et habitats menacés
- la sauvegarde des océans
- la conservation et la restauration des forêts
- la promotion de systèmes alimentaires durables
- la lutte contre le dérèglement climatique

Le WWF France se fixe des objectifs précis pour ces cinq enjeux, à la fois sur le territoire métropolitain, dans les outre-Mer et au niveau international.

Nous agissons sur trois leviers:



- le marché (les entreprises)
- la gouvernance (les politiques publiques)
- la finance

Sur chacun d'entre eux, notre pays dispose d'une capacité d'action décisive.

Cette stratégie *Biodiversité et Soutenabilité 2020* est la feuille de route du WWF France pour les quatre prochaines années. Elle nous permettra de mieux présenter et évaluer notre impact. Ses objectifs sont ambitieux, car la planète a besoin de nous et ne peut plus attendre. Qui a envie d'un monde sans éléphants ni rhinocéros, d'un monde sans forêts primaires en 2050, d'un monde victime du chaos climatique ?

Ce monde sera le nôtre si nous n'accélérons pas la transition énergétique, si nous ne changeons pas profondément nos modèles alimentaires et agricoles, si nous ne mettons pas fin aux trafics qui déciment les grands mammifères.

Pour réussir, nous avons besoin de tous, nous avons besoin de vous. Car, ensemble, nous sommes la solution.

STRATÉGIE BIODIVERSITÉ ET SOUTENABILITÉ 2020







LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE EN MARCHE

O %
d'augmentation
des émissions
globales de CO2
provenant du
secteur de l'énergie
depuis 2 ans malgré
une croissance
économique
mondiale de 3 %

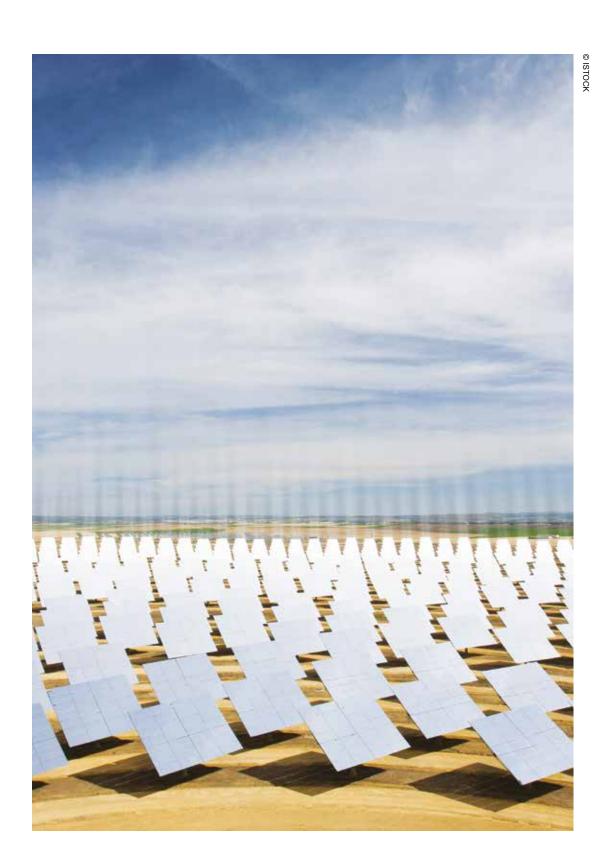
8,1 millions d'emplois créés par le secteur des énergies renouvelables en 2015 À l'occasion des grands rendez-vous internationaux, dont le sommet du G20 qui s'est tenu les 4 et 5 septembre 2016, le WWF a souhaité mettre en lumière 15 grands signaux démontrant que la transition mondiale est en marche.

Les effets du réchauffement climatique se font déjà sentir, menaçant les espèces, les habitats et les lieux qui nous sont essentiels, ainsi que les moyens de subsistance des populations les plus pauvres dont les modes de vie dépendent en majeure partie de la nature.

La seule solution pour fournir tout le monde en énergie, sans nuire à l'environnement, est le passage généralisé aux énergies renouvelables. Cette transition énergétique implique de nombreux changements, pour chacun d'entre nous. Au WWF, nous travaillons déjà pour relever ces défis. Nous agissons sur le terrain, nous sensibilisons l'opinion, nous nous efforçons d'influencer les pouvoirs publics et d'engager les entreprises. Mais il est nécessaire d'accélérer cette transition pour avoir une chance de maintenir la hausse des températures bien en dessous de 2 °C.

C'est pourquoi, à l'occasion des grands rendez-vous internationaux, dont le sommet du G20 qui s'est tenu les 4 et 5 septembre dernier, le WWF a souhaité mettre en lumière 15 grands signaux démontrant que la transition mondiale est en marche. L'objectif ? Stimuler une prise de conscience collective de la transformation en cours et désormais irréversible vers un nouveau système énergétique mondial.

En août 2016, le WWF a ainsi publié « Les 15 signaux qui montrent que la transition énergétique est en marche », un rapport inédit attestant du changement désormais inéluctable. À titre d'exemple, les énergies renouvelables ont ainsi représenté 90 % de la nouvelle génération d'électricité mondiale en 2015. Les émissions globales de dioxyde de carbone provenant du secteur de l'énergie ont stagné pour la seconde année consécutive malgré une croissance économique mondiale de 3 % et le nombre d'emplois créés par le secteur des énergies renouvelables atteint un niveau record : 8,1 millions.



METTRE L'ACCORD DE PARIS EN APPLICATION

50 pays
se sont engagés
à améliorer
leurs objectifs
de réductions
d'émissions en
2018 et à passer
à 100 %
d'énergies
renouvelables
dès que possible

Pour tenir leurs engagements, les États doivent désormais se mobiliser sur des plans d'actions rapides et solides. Comment? Cette question aura été au cœur des négociations de la COP22 de Marrakech tout au long de laquelle le WWF France s'est mobilisé.

Afin que la COP21 aboutisse à un accord international ambitieux pour l'après 2020, le WWF s'est efforcé de mobiliser l'ensemble des acteurs : les décideurs bien entendu, qu'il s'agisse des gouvernements ou des entreprises, mais aussi les citoyens qui, en se regroupant, sont en mesure de peser sur les choix politiques et économiques pour plus d'ambition climatique.

Les équipes du WWF se sont également mobilisées tout au long de la COP22 pour faire en sorte que ce nouveau rendez-vous climatique donne corps à la promesse de l'Accord de Paris.

A Marrakech, la COP dite « de l'action », était centrée sur les règles de mise en œuvre de l'accord de Paris. Dans le contexte des récentes élections américaines avec l'arrivée au pouvoir d'un climato-sceptique, les discours des chefs d'État étaient très attendus. Or, les pays ont clairement réitéré leurs engagements.

Certains d'entre eux ont aussi commencé à remettre leurs stratégies de décarbonation à long terme. *Via* le Climate Vulnerable Forum, 50 pays se sont engagés à revoir et à améliorer leurs objectifs de réductions d'émissions en 2018 et à passer à 100 % d'énergies renouvelables dès que possible.

Face à l'effet Trump, le monde de l'entreprise a également affiché sa résistance. 360 enseignes, américaines ou présentes sur le marché américain, ont signé un appel demandant que l'Accord de Paris soit appliqué. Un signal fort qui montre que de plus en plus d'entreprises semblent avoir compris qu'un monde à 4 ou 5 degrés de réchauffement est totalement incompatible avec la prospérité, y compris la leur...



ACCOMPAGNER LES VILLES DANS LA MISE En ŒUVRE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

6 milliards d'êtres humains vivront en ville d'ici 2050

1^{er}
La ville est le 1^{er}
consommateur
d'énergie

70% des émissions de CO₂ globales sont émises par les villes

Pour réduire l'empreinte écologique mondiale des villes et inciter à des modes de vie plus respectueux, le WWF travaille avec les gouvernements et les réseaux urbains à réinventer la ville de demain.

Le jeudi 8 décembre 2016, Jean-Luc Moudenc, maire de Toulouse et président de Toulouse Métropole, et Pascal Canfin, Directeur général de WWF France, ontsigné, une convention de partenariat. Ensemble, les deux acteurs conjugueront leurs efforts pour lutter contre les changements climatiques, promouvoir des modes de vie à faible empreinte écologique, bénéfiques à la qualité de vie, au bien-être et à la santé des habitants et à tous les usagers de la Métropole.

Cette coopération s'articulera autour de quatre axes : la mise en œuvre du Plan Climat Air Énergie Territorial (mobilisation des citoyens, semaine européenne de développement durable), la recherche de solutions durables avec les entreprises du territoire, notamment en termes de déplacements, l'aménagement durable de Toulouse Métropole *via* certains projets et la création ou l'organisation pérenne d'événements festifs et fédérateurs sur le climat, l'énergie et l'environnement (Earth Hour, Fête du climat et de l'énergie).

En avril 2017, c'est la Métropole Rouen Normandie qui s'associe au WWF. Fréderic Sanchez, président de la Métropole Rouen Normandie, et Pascal Canfin, directeur général du WWF France, signent une convention de partenariat permettant à notre organisation d'accompagner la métropole dans la transition écologique de son territoire et la définition de ses objectifs de lutte contre le changement climatique.

Cette collaboration sera amorcée par la préparation des engagements de la métropole et des acteurs du territoire sur le climat, l'air et l'énergie, notammentà travers le concept innovant d'une « COP21 locale » et la mobilisation de plusieurs secteurs vers un « Accord de Rouen » pour le climat. Ce partenariat doit permettre d'amplifier les efforts déjà enclenchés ces dernières années sur le territoire de la métropole qui ont permis de réduire ses émissions et de baisser sa consommation d'énergie.

Afin de marquer le coup d'envoi du partenariat, la métropole annonce l'arrêt fin mai de l'usage du charbon et du fioul dans sa chaufferie du réseau de chaleur urbain de Rouen et Bihorel (CURB) qui alimente actuellement 7 750 logements.





NOTRE OBJECTIF VIE DES OCÉANS



SUR LES TRACES DES BALEINES À BOSSE

1000 baleines tuées à des fins commerciales chaque année

4 baleines à bosse équipées de balises ARGOS

Grâce aux scientifiques du bureau de Nouvelle-Calédonie du WWF, de l'IRD* et d'Opération Cétacés, qui sont parvenus à poser des balises sur quatre baleines, il est désormais possible de suivre les cétacés en temps réel sur Internet.

Les baleines, qui comptent parmi les plus grands animaux que la Terre ait jamais portés, sont à la tête de la chaîne alimentaire et sans elles, les écosystèmes marins seraient complètement bouleversés. Malheureusement, malgré un moratoire et une interdiction du commerce international des produits baleiniers, chaque année, près de 1 000 baleines sont tuées à des fins commerciales. Les produits chimiques toxiques, les collisions avec des bateaux, les prises accessoires dans les filets de pêche, la pollution sonore et le réchauffement climatique constituent d'autres risques sérieux pour les cétacés.

Afin de préserver une espèce aussi emblématique que vulnérable, le WWF continue de faire pression pour que le moratoire soit appliqué plus fermement. En parallèle, parce qu'on ne protège bien que ce que l'on connaît bien, le WWF mène des actions d'observation et de suivi scientifique sur le terrain. Lancé en 2016, le projet WHERE, notamment, explore la distribution spatiale et l'habitat des baleines à bosse sur l'ensemble de l'espace maritime de la Nouvelle-Calédonie.

Menée par les équipes du WWF, de l'IRD et d'Opération Cétacés, avec le soutien de l'équipage de l'*Amborella*, le navire océanographique du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, la deuxième campagne (MARACAS 2) de l'étude WHERE s'est achevée en septembre 2016. Grâce à une météo favorable, des informations précieuses ont pu être récoltées sur la présence de baleines à bosse dans cette zone du parc naturel de la mer de Corail.

Une trentaine d'animaux a été observée. Parmi eux, de nombreuses mères accompagnées de baleineaux. Comme lors de la première campagne, des clichés photographiques et des échantillons de peau ont été collectés et ils permettront d'en apprendre plus sur la connectivité au sein du parc. Mais surtout, des balises ARGOS ont été posées sur quatre baleines à bosse. Désormais, il est possible de suivre en direct les allées et venues d'Ornella, Chester, Samba et Wally.

^{*} Institut de recherche pour le développement



MOBI : UNE APPLICATION MOBILE POUR RECENSER LES MAMMIFÈRES MARINS

+ de 25
espèces de
mammifères
marins en
Nouvelle-Calédonie
et en Polynésie
française

Les observateurs amateurs constituent une source à ne pas négliger pour récolter des informations sur les mammifères marins. D'où l'idée de créer un moyen de collecte de données à la fois simple et moderne *via* une application smartphone.

Acronyme de « Marine Mammal Observers of Oceania by Internet», l'application MObi est financée par le WWF France et ses partenaires Crème de la mer, Te Me Um et le PROE. Gratuite pour tous ses usagers, « MObI » fait allusion à l'aspect mobile de l'outil, mais est aussi un clin d'œil au célèbre *Moby Dick*, roman d'Herman Melville publié en 1851.

Une fois téléchargée *via* Apple Store ou Google Play, cette application permet aux utilisateurs de référencer à tout moment les mammifères marins (baleine, dauphin, dugong, cachalot, etc.) en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie française. En quelques clics, l'appli identifie l'espèce et la localise tout en envoyant des photos. Le rapport est ensuite transféré automatiquement sur une base de données, lors de la prochaine connexion du smartphone à Internet.

Ludique et pédagogique, cette application a pour but d'accroître les connaissances sur la diversité, la répartition et l'écologie des mammifères marins dans le Pacifique. En renseignant leurs observations sur MObI, les usagers du lagon contribuent ainsi à un projet de science participative pour une meilleure gestion et conservation des populations!

Le WWF a également ouvert une page Web dédiée au projet, mobi.nc. Celleci permet à ceux qui ne sont pas encore équipés de smartphone d'enregistrer leurs observations sur un formulaire d'entrée. Elle permet également à tous les utilisateurs de visualiser les données partagées sur un explorateur cartographique. En revanche, les positions des animaux ne sont pas partagées en direct, un embargo d'au moins 48 h est respecté, rendant la traque des animaux totalement impossible.



MESURER LA POLLUTION POUR MIEUX PROTÉGER LES MAMMIFÈRES MARINS

90 cétacés ont fait l'objet de prélèvements

Le rorqual, le cachalot et le globicéphale noir présentent des concentrations en phtalates très élevées Selon les premiers résultats d'une étude pilote² réalisée en 2016 par le WWF France, les rorquals communs, les cachalots et les globicéphales noirs qui vivent en Méditerranée sont contaminés par les phtalates, composés chimiques présents dans les matières plastiques.

Les rejets des produits toxiques liés aux activités industrielles et agricoles sur le littoral, PCB, composés chlorés et métaux lourds en particulier, sont à l'origine d'une pollution chronique dont les effets sont encore mal connus sur les espèces de Méditerranée. C'est pourquoi les équipes du WWF France réalisent des biopsies en pleine mer, prélèvements de petits morceaux de peau (qui sert à déterminer le sexe des individus et aux analyses génétiques) et de gras (qui permet de mesurer le niveau de contamination des animaux et de doser les hormones).

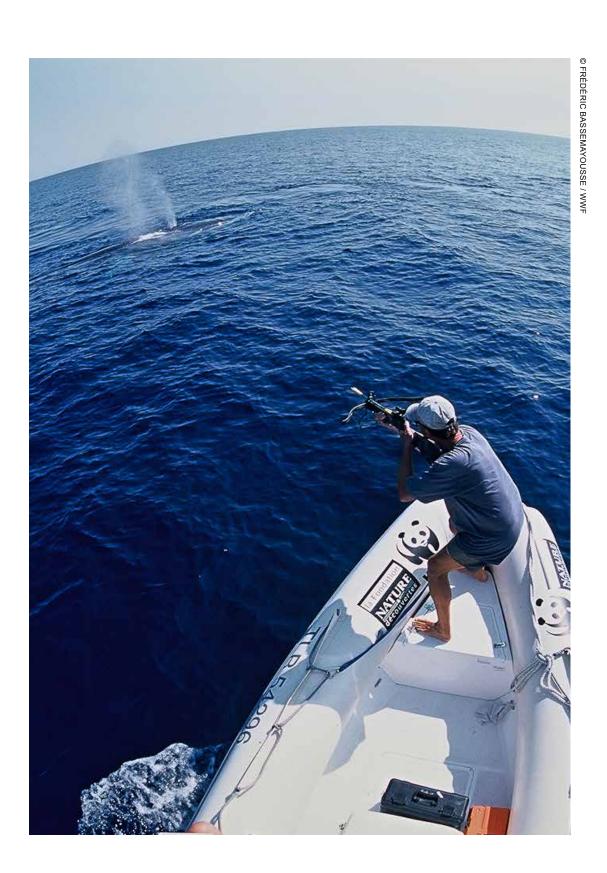
Au cours de l'année, le WWF France a réalisé des biopsies sur près de 90 cétacés dans le sanctuaire Pelagos³ en Méditerranée. Ces échantillons ont été analysés en partenariat avec l'université Aix-Marseille selon une grille de dix phtalates particulièrement dangereux et/ou très utilisés. Couramment employés pour assouplir les matières plastiques ou incorporés comme fixateurs dans de nombreux produits cosmétiques, on retrouve des phtalates dans un grand nombre de produits. Les effets nocifs de ces composés chimiques portent essentiellement sur la fertilité, le développement du fœtus et du nouveau-né. Certains sont également suspectés d'être des perturbateurs endocriniens.

Or, les résultats des prélèvements ont de quoi susciter l'inquiétude. Le rorqual présente une concentration en DEHP 4 de 799 $\mu g/kg$, le cachalot de 631 $\mu g/kg$ et le globicéphale noir de 739 $\mu g/kg$. À titre de comparaison, on considère qu'une source alimentaire a une concentration élevée lorsque la quantité de phtalate passant du plastique dans l'aliment est supérieure ou égale à 300 $\mu g/kg$.

^{2.} Étude financée par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse (RMC).

^{3.} Pour en savoir plus sur le sanctuaire Pelagos : wwf.fr/15anspelagos

^{4.} Le DEHP, le plus toxique des phtalates occupe la deuxième place du classement en termes de concentration.



FISH FORWARD, CONSOMMER AU NORD SANS NUIRE AU SUD

11 pays européens engagés sur ce projet

50 %
des produits
de la mer
consommés
en Europe
proviennent
des pays en voie
de développement

Dans le cadre de Fish Forward, un projet financé sur 3 ans par la Commission européenne et rassemblant 11 pays, le WWF s'est efforcé de sensibiliser à la consommation responsable des produits de la mer.

Tandis que l'Europe est le plus grand importateur de produits de la mer au monde, 50 % de ces importations proviennent de pays en voie de développement. Il est fondamental de responsabiliser les comportements d'achats pour limiter les impacts sur les écosystèmes et sur les communautés qui dépendent de la pêche dans ces pays.

À travers le projet Fish Forward, le WWF s'était donc donné pour mission de fournir de l'information aux consommateurs, aux entreprises et aux pouvoirs publics afin que chacun ait la possibilité d'agir sur la réduction de la pauvreté et la protection des écosystèmes pour devenir, enfin, acteur de sa consommation.

Le WWF a notamment publié un nouveau conso guide pour aider les amateurs de poisson à diversifier leur consommation, partant du constat que l'océan est une ressource renouvelable capable de répondre aux besoins des générations futures si les pressions auxquelles il est exposé sont efficacement atténuées.

L'Océan dans votre assiette révèle les histoires cachées de nos menus et amène le grand public vers des poissons moins courus grâce à des recettes revisitées par de grands chefs représentant plusieurs pays d'Europe. C'est François Pasteau qui a été choisi pour la France et qui nous fait redécouvrir avec ses confrères européens des espèces telles que le chinchard, le mulet noir, le poisson-lapin ou encore le merlu.

Via un code couleur intuitif, vert pour les espèces à favoriser, jaune pour les espèces à consommer modérément et rouge pour les poissons à réellement éviter, le guide du WWF aide les consommateurs à exercer leur pouvoir, celui de limiter leur impact sur les écosystèmes marins *via* des choix de consommation responsable.







FAIRE RECULER LE TRAFIC DE CORNES DE RHINOCÉROS AU VIETNAM

40 000

à 50 000

euros le kg,

c'est le prix de la

Face à la menace grandissante du braconnage, le WWF et l'AFD ont lancé un projet innovant qui a pour finalité ultime de faire baisser la demande de cornes de rhinocéros de 50 % au Vietnam d'ici 2020.

Très recherchée au Vietnam, bien que son commerce soit illégal, la corne de rhinocéros se vendrait plusieurs dizaines de milliers d'euros par kilogramme. Elle est très prisée en médecine traditionnelle en raison d'une croyance populaire qui lui accorde de nombreuses vertus alors qu'elle n'a aucune valeur scientifique pour la médecine. D'autre part, dans un pays ayant connu une croissance économique rapide, dans lequel le pouvoir d'achat s'est accru et le culte de l'apparence est en plein essor, la corne de rhinocéros symbolise le pouvoir, la réussite, le succès et permet d'affirmer son statut social.

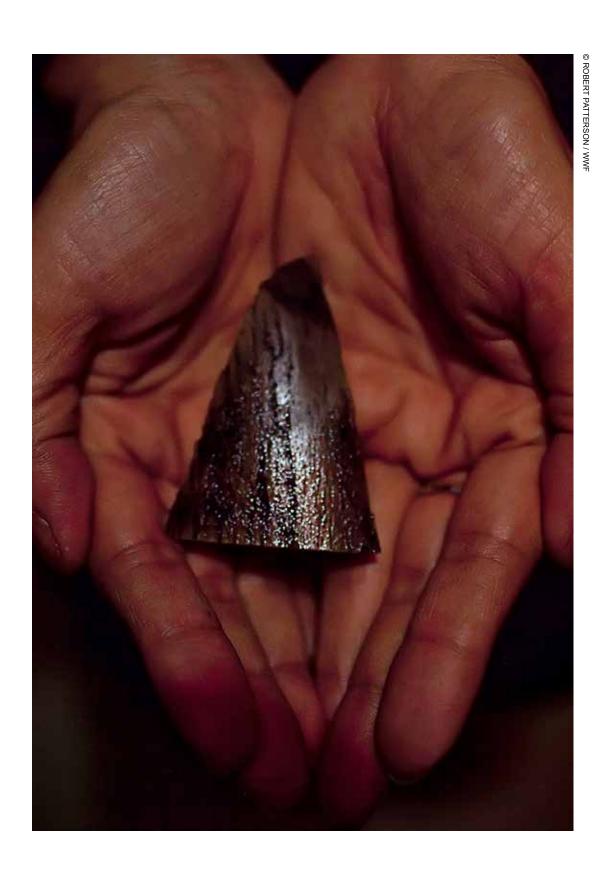
+ de 1 054
rhinocéros tués
en Afrique du Sud
en 2016, soit un peu
plus de trois par jour

Bien que le commerce international de cornes de rhinocéros soit interdit depuis 1977 par un traité international pour la protection de la faune (CITES), le Vietnam, grand consommateur, est dans le collimateur de la communauté internationale qui l'accuse de ne pas lutter suffisamment contre un trafic qui conduit à une intensification du braconnage en Afrique du Sud. Comme les éléphants pour leur ivoire, les rhinocéros y sont victimes, depuis cinq ans, d'un braconnage sans précédent pour leurs cornes. En 2014, 1 215 rhinocéros ont été tués par des braconniers selon le gouvernement sud-africain, ce qui représente une augmentation de 21 % par rapport à l'année précédente.

Face à cette menace, le WWF et l'AFD ont lancé un projet innovant qui a pour finalité ultime de faire baisser la demande de cornes de rhinocéros de 50% au Vietnam d'ici 2020. Comment ? Tout d'abord, en mobilisant des leviers de changements comme les Organisations de la société civile (OSC) et des personnes influentes auprès des consommateurs de cornes de rhinocéros (dirigeants d'entreprises, leaders d'opinion, personnalités gouvernementales, icônes culturelles...) afin qu'ils deviennent les ambassadeurs de cette cause. Le but est de parvenir à faire changer les mentalités pour que les consommateurs renoncent aux cornes de rhinocéros.

La corne de rhinocéros ne doit plus être perçue comme un produit aux vertus médicinales, un achat en vogue assimilé au luxe, au prestige ou à la réussite, mais comme un remède inutile et un achat immoral parce qu'illégal et irresponsable.

Cette révolution des mentalités prendra du temps mais elle est essentielle si l'on veut tarir la demande.



RESTAURATION D'UNE ZONE HUMIDE EMBLÉMATIQUE

1re zone humide de France par sa taille

1 milliard de litres d'eau restitués chaque année

13 000 couples nicheurs recensés et naissance de 7500 poussins

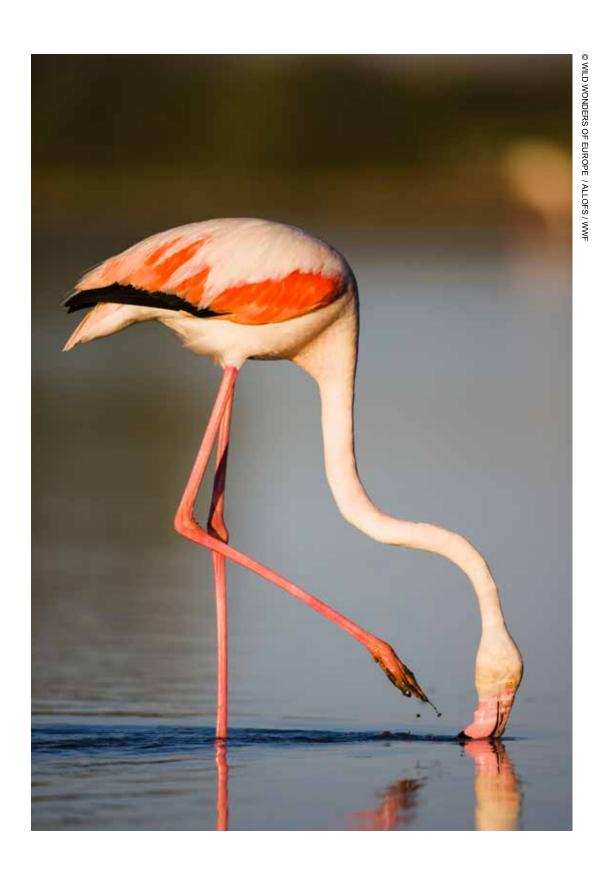
Depuis 2014, le WWF France, le parc naturel régional de Camargue, la tour du Valat et la Société nationale de protection de la nature travaillent ensemble au rétablissement du fonctionnement naturel des étangs et marais des salins de Camargue.

Couvrant plus de 6 500 hectares, au cœur de la Camargue, le site des étangs et marais des salins abrite l'unique station de nidification des flamants roses en France : en moyenne 15 000 couples y nichent chaque année. De nombreuses autres espèces d'oiseaux y ont élu domicile. On y recense au moins 287 espèces, dont 17 menacées en France ou à l'échelle mondiale. Zone humide d'importance mondiale, le site est reconnu et protégé au niveau européen et national par différents statuts réglementaires. Pourtant, il a été totalement artificialisé pour une production industrielle de sel de mer.

Suite à l'acquisition du site par le conservatoire du littoral, le parc naturel régional de Camargue, la Société nationale de protection de la nature, la tour du Valat et le WWF France ont décidé de collaborer sur un projet de restauration du site pour rétablir son fonctionnement naturel. L'objectif ? Restaurer les échanges hydrauliques et biologiques entre le vieux Rhône, les lagunes et la Méditerranée en facilitant l'écoulement naturel de l'eau douce dans le territoire.

Grâce aux travaux hydrauliques menés dans le cadre du projet, dont l'aménagement d'un nouveau canal, l'eau circule désormais jusqu'à l'étang du Fangassier. Auparavant l'eau du vieux Rhône allait directement à la mer, sans passer par le site des étangs et marais salins de Camargue. Ainsi, plus d'un milliard de litres d'eau vont être restitués à cet écosystème chaque année. Un bouleversement qui va permettre de maintenir le niveau des eaux dans la zone humide et notamment de protéger le site de nidification des flamants roses des prédateurs.

Des prélèvements d'eau et de sédiment ont également été effectués pour dresser une cartographie des polluants afin de mieux connaître leurs origines et de suivre leurs évolutions. En parallèle, des suivis sur les herbiers et la faune aquatique ont été réalisés pour évaluer l'impact des travaux hydrauliques sur l'état de la flore et de la faune des lagunes. Enfin, élus, agriculteurs, chasseurs et publics scolaires ont été sensibilisés à la nécessité de préserver la ressource en eau et les écosystèmes aquatiques *via* des visites de terrain, des séances d'information ou encore la diffusion de newsletters et de brochures.



POUR UNE COHABITATION HARMONIEUSE AVEC LES GRANDS CARNIVORES

C'est le nombre d'hommes attaqués par les ours en 150 ans dans les Pyrénées

6 722
contributions
à la consultation
publique, dont
95,2% en faveur
de la présence de
l'ours dans
les Pyrénées

Depuis plus de 30 ans, le WWF France mène des actions pour permettre une cohabitation apaisée entre nos grands carnivores et les activités humaines, en particulier l'élevage.

Les grands carnivores sont persécutés depuis des siècles en raison des dommages qu'ils causent aux troupeaux. Aujourd'hui, notre pays n'a pas encore réussi à mettre en place une politique qui permette aux loups, aux lynx et aux ours de vivre à nos côtés. Créer les conditions d'une cohabitation pacifique entre l'homme et l'animal est pourtant une question prioritaire pour tout travail de protection des espèces menacées.

C'est pourquoi, nous finançons depuis plus de 30 ans des projets visant à protéger l'habitat de l'ours brun des Pyrénées et à accroître l'acceptation des plantigrades par les habitants, les élus du territoire et les bergers qui vivent à leurs côtés. Le WWF les soutient notamment à travers le programme « Pé Descaous » qui valorise le fromage produit en « zone à ours » et promeut le retour à une population d'ours viable dans les Pyrénées Atlantiques avec son partenaire local le FIEP (Fonds d'intervention éco-pastoral). En février 2017, le WWF a lancé une campagne pour convaincre les citoyens de répondre à l'enquête publique entreprise par le gouvernement sur le « volet ours » de la Stratégie pyrénéenne de valorisation de la biodiversité (SPVB). Au total, 6 722 contributions ont été recensées dont 95,2 % en faveur de la conservation et de la présence de l'ours dans les Pyrénées.

Côté loup, nous finançons depuis plus de 15 ans des actions pour aider les bergers à prévenir les attaques de l'animal sur leurs troupeaux. Renforcement de la présence humaine aux côtés du bétail, chiens de protection, pose de clôtures appropriées, expérimentations d'effarouchement : c'est le programme « Pastoraloup » porté par FERUS et soutenu par le WWF.

Nous incitons aussi les citoyens à faire entendre directement leur voix. Ainsi, quand le gouvernement a lancé une consultation publique ouverte du 30 janvier au 21 février 2017, nous avons immédiatement lancé une campagne sur le Web et les réseaux sociaux pour inciter les citoyens à exprimer leur opposition au projet d'arrêté autorisant la destruction d'un nombre supplémentaire de loups pour la période 2016-2017.







POLITIQUE PAPIER DES ENTREPRISES : LES BONS ÉLÈVES

+1 million

de tonnes de papier consommé par jour dans le monde

d'ici à 2020

+ 20 % de papier consommé dans le monde Le Baromètre PAP50 2016 est encourageant car, parmi les 22 entreprises ayant répondu de façon complète, certaines affichent de très bons résultats.

La mise en œuvre d'une « politique papier » exemplaire n'est plus une utopie.

Chaque jour, plus d'un million de tonnes de papier est utilisé dans le monde. Or, dans certaines régions, la production et la récolte de bois à destination du papier menacent les forêts naturelles et les hommes qui en dépendent (conversion de forêts naturelles en plantation, destruction de la biodiversité ou encore émission de grande quantité de CO2). En France, seul un papier sur cinq est collecté dans le secteur tertiaire et le taux de recyclage sur le territoire reste bas, avec seulement 43 % des papiers et cartons recyclés.

Le Baromètre PAP50, réalisé par le WWF France et Riposte Verte sous mécénat de PAPREC, permet d'évaluer la politique papier des grandes entreprises, collectivités ou institutions dans le but de les inciter à améliorer leurs performances environnementales. Cette année, il s'est concentré sur l'analyse des pratiques de 53 grandes entreprises françaises dans la grande distribution, l'agroalimentaire, le conseil, la beauté et le luxe, la distribution de fournitures de bureau, la gestion du courrier et les télécommunications ou encore des secteurs de l'énergie et de la chimie.

Et les résultats sont plutôt encourageants... Selon le Baromètre PAP50 2016, certaines entreprises ont su mettre en œuvre des politiques papier à la hauteur des enjeux. La Française des Jeux, Yves Rocher, Engie, Carrefour et La Poste se placent à la tête du classement, démontrant qu'il est possible d'adopter une politique exemplaire en matière de papiers recyclés et certifiés avec impacts positifs sur les communautés et les écosystèmes, ainsi que dans l'optimisation de l'usage du papier.

La Française des Jeux se distingue tout particulièrement en la matière. Par ailleurs, d'autres entreprises, pourtant mal ou moyennement notées lors de la première évaluation en 2010, ont constamment progressé depuis. Des avancées à nuancer cependant, compte tenu d'un taux de participation décevant qui, ne dépassant pas les 41%, atteste d'un manque de transparence de la part de certaines entreprises.





RESTAURER LA FORÊT AU SERVICE DE L'HOMME

2010 espèces de plantes

82 % d'endémisme

2/3
des forêts humides
ont disparu

Depuis près de 15 ans, le WWF agit en Nouvelle-Calédonie pour la restauration des forêts humides, notamment sur le bassin-versant de la rivière Dumbéa.

Si nous nous mobilisons aujourd'hui, c'est pour garantir l'approvisionnement des populations en eau *via* la préservation du couvert forestier.

En Nouvelle-Calédonie, il ne reste que 2% des forêts sèches originelles et pas plus de 30% des forêts humides. Des crêtes de la Chaîne centrale au littoral, les formations forestières régressent du fait des activités humaines. Incendies, invasions biologiques et mines en sont les principaux moteurs de destruction. Pourtant, non seulement ces forêts abritent une extraordinaire biodiversité (dans les forêts humides, 4 plantes sur 5 sont uniques au monde), mais elles fournissent également d'indispensables services à la population, dont l'approvisionnement vital en eau pour ses besoins domestiques, agricoles, industriels et touristiques.

Lorsque le couvert forestier disparaît, l'eau de pluie ne s'infiltre plus dans les sols et les réserves souterraines ne se reconstituent plus. Cela provoque des ruissellements accrus qui augmentent les risques d'inondation dans les vallées côtières, et génèrent une forte érosion, conduisant à une pollution des cours d'eau et à l'asphyxie de la faune et de la flore. Ces menaces déjà présentes seront amplifiées par le dérèglement climatique, qui accentue à la fois la violence des phénomènes cycloniques et la sévérité des épisodes de sécheresse.

La restauration et la préservation du couvert forestier des têtes de bassinversant, en particulier des périmètres de captage d'eau, apparaissent donc cruciales pour la préservation de la biodiversité, la disponibilité en eau et la réduction du risque d'inondation. C'est pourquoi le WWF continue à mobiliser les Calédoniens (collectivités et société civile) sur la restauration des forêts humides de la Chaîne, château d'eau de ce territoire insulaire.

Nous œuvrons aussi au quotidien *via* des actions concrètes telles que le reboisement de deux sites pilotes l'Aoupinié en Province Nord et la Haute-Dumbéa en Province Sud, avec des espèces natives adaptées au milieu : environ 11 000 arbres sur la Dumbéa, environ 4 000 semis sur Gohapin, la réalisation du premier diagnostic de l'état de santé des périmètres de captage d'eau, ou encore la sensibilisation des populations locales *via* des événements emblématiques comme le premier éco-trail de Nouvelle-Calédonie ou le Pandathlon qui a rassemblé l'an passé plus de 500 coureurs et de nombreuses entreprises.



PROTÉGER LA FORÊT AMAZONIENNE DU PLATEAU DES GUYANES

1re

forêt tropicale protégée au monde

+ 1 milliard de tonnes de carbone stockées

600 km²
de forêt primaire
détruite dans les
Guyanes entre
2001 et 2013
par les activités
minières

Aujourd'hui, l'objectif du WWF est de sécuriser à long terme la forêt du plateau des Guyanes, et de préserver ainsi le plus grand bloc forestier amazonien encore intact.

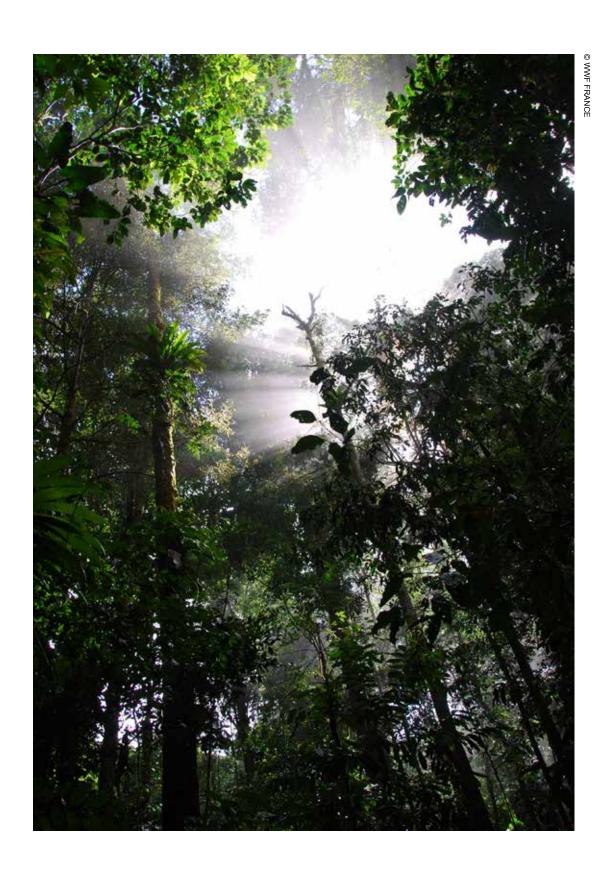
Le parc national des monts Tumuc-Humac au Brésil et le parc amazonien de Guyane couvrent ensemble près de 7,3 millions d'hectares, formant ainsi la plus grande forêt tropicale protégée au monde. Ces espaces protégés permettent de préserver une biodiversité exceptionnelle ainsi que l'ensemble des services écosystémiques qu'elle rend aux populations locales, en particulier sa fonction de régulation climatique.

Mais l'intégrité de ce massif forestier demeure fragile. Les activités minières, majoritairement illégales ou incontrôlées, ont détruit plus de 600 km² de forêt primaire dans les Guyanes entre 2001 et 2013, soit 41% de la déforestation minière en Amazonie. D'autres pressions, comme le développement routier ou la construction de grands barrages, menacent également le bon état de ces vastes zones forestières.

Tout au long de l'année, nous avons mené des actions de plaidoyer, avec les communautés locales, pour appuyer la création du corridor indigène de conservation du sud surinamais. Nous avons notamment lancé une étude du potentiel de développement socio-économique durable dans la zone frontalière Guyane-Brésil afin d'identifier des filières de développement alternatives à l'exploitation illégale de l'or (développement écotouristique, valorisation du patrimoine naturel et culturel, etc.).

En parallèle, nous avons mis en place une plate-forme transfrontalière et participative du suivi de la déforestation à l'échelle des trois territoires, permettant de calculer de manière cohérente les enjeux carbone liés aux pressions sur la forêt. Une interface web restituera ces informations aux citoyens, qui pourront alimenter le contenu avec des informations directement issues du terrain, *via* une application mobile.

Enfin, nous avons organisé des missions de terrain pour permettre aux populations locales de s'approprier les outils de suivi de la déforestation sur leur propre territoire. Ainsi, les publics les plus impactés par la dégradation de l'écosystème forestier peuvent prendre part aux actions qui concourent à le préserver.







ÉLEVAGE ET CLIMAT

86 kg
de viande
consommée par an
et par habitant
en France contre
77Kg en 1970

14,5%
des émissions
mondiales de Gaz
à Effet de Serre
sont dues
à l'élevage,
autant que
le secteur
du transport

En février 2017, INTERBEV, l'Interprofession élevage et viande, FNE, la Fondation Nicolas Hulot, Green Cross et le WWF France ont diffusé une publication commune sur les impacts environnementaux de l'élevage bovin allaitant français.

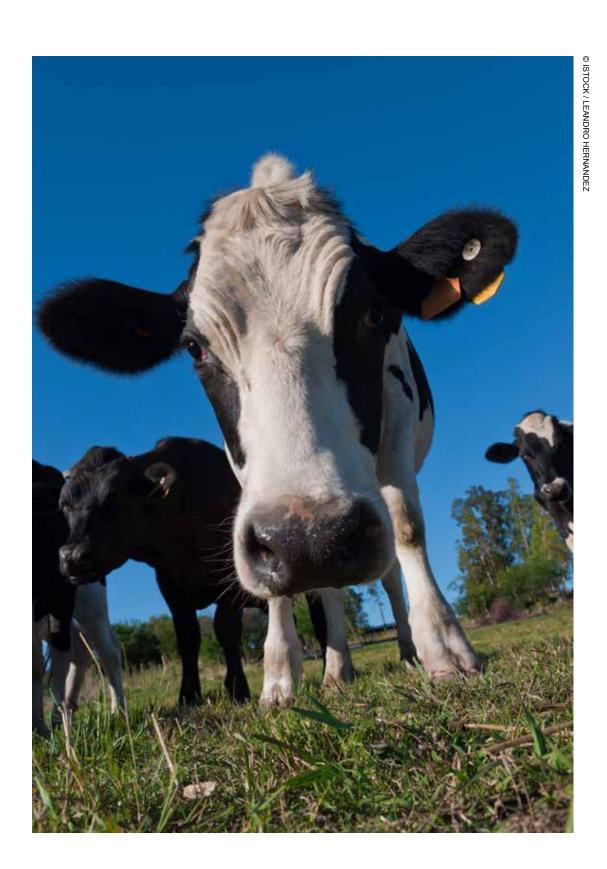
Les relations entre le monde agricole et les ONG de protection de l'environnement et de solidarité internationale sont historiquement complexes, le dialogue entre ces deux groupes s'effectuant majoritairement par médias interposés sur des points essentiellement critiques.

C'est pourquoi, INTERBEV, l'Interprofession élevage et viande, a décidé en 2014 d'inviter les ONG de protection de l'environnement à échanger avec des représentants de la filière. L'objectif ? Débattre ouvertement et de façon constructive sur l'élevage bovin français et la production de viande bovine, notamment face aux enjeux climatiques.

Quatre associations répondent à l'appel : Green Cross France et Territoires, France Nature Environnement, la Fondation Nicolas Hulot et le WWF France. Dans le cadre de cette démarche, soutenue par le Commissariat général au développement durable du ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, plusieurs sessions d'échanges et de coconstruction sont organisées, avec ouverture et respect. Le résultat, consigné dans une brochure publiée en février 2017, dévoile les points de débats et de consensus pour engager l'élevage bovin allaitant dans la lutte contre le changement climatique.

Le WWF France est persuadé que l'élevage allaitant français possède de réels atouts environnementaux en termes de maintien de la biodiversité, de stockage de carbone, ou encore de pratiques d'élevage, qu'il convient de préserver et de valoriser. C'est pourquoi il nous semblait important de participer activement à cette démarche de concertation qui a permis d'identifier les bonnes pratiques et de favoriser ainsi une prise en compte globale de la gestion des élevages et de leurs impacts, tout en favorisant leur autonomie alimentaire et en questionnant le bien-être animal.

Cependant, la mise en évidence de ces bienfaits ne doit pas occulter la problématique de la surconsommation de protéines animales au niveau mondial. Ainsi, au-delà de la promotion des pratiques d'élevage durable, le WWF France souhaite également encourager la diminution de la consommation de protéines animales (viande de porc, poulet et bœuf, mais aussi œufs, produits laitiers et poisson) en priorité au sein des pays développés. Il s'agit donc de consommer « moins mais mieux », pour le bénéfice de nos agriculteurs, de notre santé et de nos paysages.



AMÉLIORER LES POLITIQUES D'APPROVISIONNEMENT EN HUILE DE PALME

X3

La consommation d'huile de palme devrait doubler d'ici à 2030 et tripler en 2050

137 entreprises évaluées

L'édition 2016 du scorecard WWF sur les approvisionnement en huile de palme passe en revue les pratiques et politiques des 137 plus gros acteurs de la distribution, des produits de consommation et des services de restauration aux États-Unis, au Canada, en Europe, en Australie, au Japon et en Inde.

Comme les années précédentes, ce classement se base sur les engagements et réalisations des entreprises, notamment sur leur engagement à acheter de l'huile de palme non issue de la déforestation, la transparence de leurs politiques d'approvisionnement ou encore leur appartenance ou non à la table ronde pour l'huile de palme durable (RSPO). Parmi les entreprises évaluées, des marques emblématiques telles que Carrefour, Ikea, McDonald's, Nestlé, Safeway, Tesco ou Walmart ont été passées au crible.

En 2015, de nombreuses entreprises avaient promis aux consommateurs de se fournir à 100% en huile de palme certifiée. Pourtant, si plus de la moitié des entreprises évaluées affichent des progrès appréciables, 1 acteur sur 5 n'a pas répondu ou ne fait que trop peu pour réduire l'impact de l'huile de palme qu'il achète sur les écosystèmes.

Un an plus tard, l'évaluation du WWF a en outre examiné avec quelle rapidité les entreprises passent du simple échange de certificats à l'approvisionnement physique en RSPO. Seules trois entreprises ont utilisé à 100 % de l'huile de palme RSPO ségrégée en 2015. Le groupe Sodexo s'est vu attribuer la note maximale de 9 points. Un résultat qui reflète les actions de la société pour améliorer ses pratiques d'approvisionnement en matière d'huile de palme issue de filières durables et les initiatives menées pour continuer à sensibiliser la communauté de ses fournisseurs, ses équipes d'achats ainsi que ses clients et consommateurs sur l'importance d'une production d'huile de palme issue de filières durables.

En conclusion, si nombre d'entreprises ont pris les bonnes décisions en matière d'approvisionnement en huile de palme, beaucoup de marques, mondialement connues, n'ont pas tenu leurs promesses vis-à-vis des consommateurs, voire ne font toujours rien pour contribuer à limiter la déforestation et à réduire l'impact de la production de l'huile végétale la plus répandue au monde, notamment dans les milieux tropicaux les plus vulnérables de la planète.

Le WWF incite vivement les consommateurs à consulter le site Web palmoilscorecard.wwf.panda.org et à l'utiliser pour communiquer avec les entreprises, saluer celles qui montrent l'exemple et encourager les autres à améliorer leurs pratiques.



POUR UNE FILIÈRE LAITIÈRE RESPONSABLE

97 % du soja consommé en Europe est importé d'Amérique du Sud

21000

hectares de culture de soja ont été certifiés RTRS, couvrant ainsi les volumes nécessaires pour le groupe Bel La production de soja et du tourteau de palmiste (aussi appelé PKE, Palm Kernel Expeller) qui composent la ration de la vache laitière se fait au détriment des forêts. Désireux de limiter les impacts environnementaux de ses activités, le groupe Bel, acteur majeur des produits laitiers, renouvelle son partenariat avec le WWF France.

Membre de la RTRS (table ronde pour le soja responsable) depuis 2014, le groupe Bel franchit une nouvelle étape en 2015 en achetant des certificats RTRS pour compenser 100% des volumes de soja utilisés dans l'alimentation des vaches laitières de ses producteurs à travers l'Europe, soit 44 500 tonnes.

Le groupe Bel continue en parallèle à soutenir un projet de terrain au Mato-Grosso (Brésil) pour aider des producteurs de soja à accéder à la certification RTRS *via* des pratiques plus responsables. Plus de 21 000 hectares de culture de soja ont déjà été certifiés RTRS, couvrant ainsi les volumes nécessaires pour le groupe Bel.

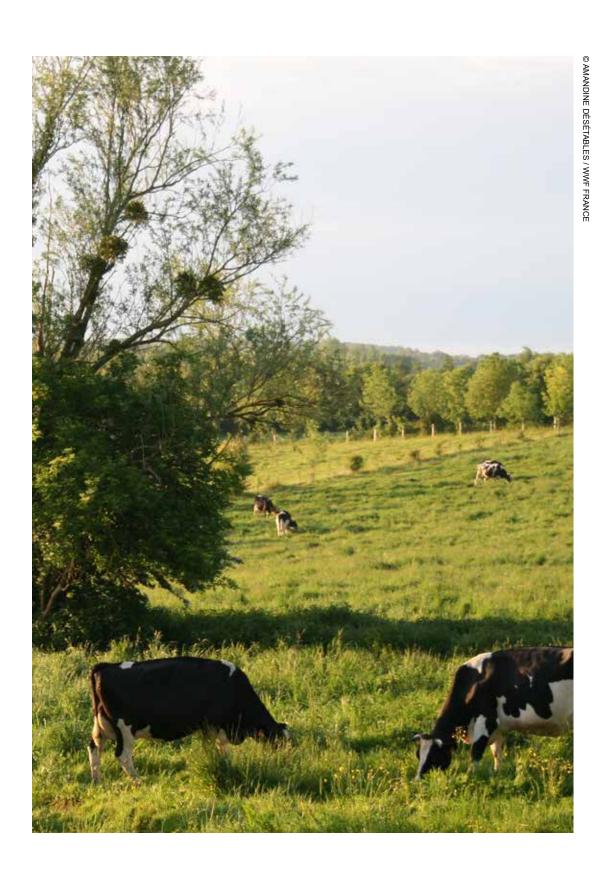
Bel a engagé une démarche identique concernant le tourteau de palmiste (ou PKE), complément alimentaire pour le bétail issu de la production d'huile de palme.

En partenariat avec le WWF, Bel a rejoint en 2016 un nouveau programme situé à Bornéo en Malaisie. Le Groupe accompagne aujourd'hui des petits producteurs locaux pour la certification RSPO (table ronde pour l'huile de palme durable), aide à la valorisation des résidus de production de l'huile de palme comme le palm kernel expeller (PKE) et favorise ainsi la mise en place d'une filière PKE plus transparente sur place.

Depuis 2016, Bel couvre 100% des volumes de soja (certification RTRS) et de PKE (certification RSPO) utilisés au niveau mondial pour produire le lait qui entre dans la composition des fromages Bel.

Chaque année le WWF publie une « soja scorecard » pour évaluer les performances d'une centaine d'entreprises européennes concernant l'utilisation de soja responsable qui entre dans l'alimentation des animaux d'élevage qu'il s'agisse de viande, de poissons, d'œufs ou de produits laitiers.

En 2016, Bel obtient une note de 20/24 et travaille avec le WWF notamment sur des études pour recourir à des alternatives au soja d'importation en France, solution complémentaire à l'achat actuel de certificats.







POUR UN MARCHÉ DU CAOUTCHOUC RESPONSABLE

1e

Michelin,
1er acheteur
mondial
de caoutchouc
naturel

70 %
de la demande
mondiale de
caoutchouc naturel
pour satisfaire les
besoins
de l'industrie
du pneumatique

Premier producteur mondial de caoutchouc, l'Asie du Sud-Est voit ses forêts tropicales de plus en plus menacées par la culture de l'hévéa. Au rang des solutions, le WWF promeut les partenariats réunissant l'ensemble des organisations de la chaîne de valeur (de la forêt au pneu) afin d'atteindre une production plus responsable.

Depuis juin 2015, le WWF et le Groupe Michelin collaborent pour définir et développer une vision du caoutchouc naturel responsable. À ce titre, en juin 2016, Michelin a publié sa politique de caoutchouc naturel responsable qui met l'accent sur son engagement zéro déforestation, la défense des droits de l'homme avec la garantie de bonnes conditions de travail, l'amélioration des pratiques agricoles et la transparence de sa chaîne d'approvisionnement.

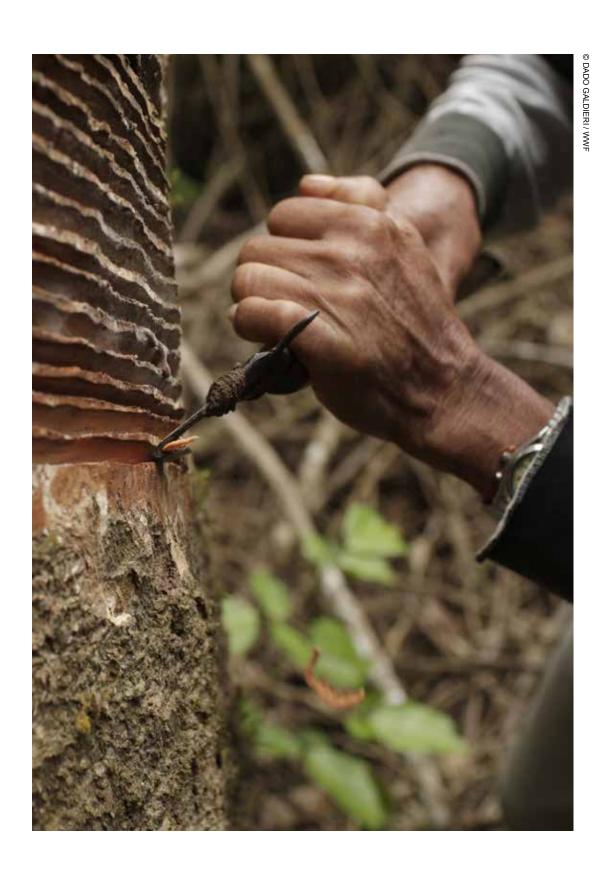
Le Groupe a par ailleurs demandé à l'ensemble de ses fournisseurs de caoutchouc naturel de se conformer à sa nouvelle politique.

Dans le même temps, un projet pilote est mené en Indonésie, pour la mise en œuvre opérationnelle du caoutchouc naturel responsable et lutter contre la déforestation. Il s'agit de favoriser le développement de plantations gérées de façon responsable sur des terres dégradées, et ce avec le plein consentement des communautés locales titulaires d'un droit de propriété, au lieu de saisir des terres et de déboiser des forêts naturelles de haute valeur.

En parallèle, le WWF encourage les acteurs industriels et institutionnels liés au caoutchouc naturel à s'organiser pour être moteurs de la transformation du marché du caoutchouc naturel vers plus de durabilité. Des discussions ont notamment été initiées par le WWF pour la mise en place d'une plate-forme multiacteurs qui vise à réunir les industriels, les ONG, les producteurs ainsi que tous les acteurs de la chaîne de valeur du caoutchouc naturel.

Nous appelons tous les grands utilisateurs mondiaux de caoutchouc naturel, les fabricants de pneus, les constructeurs automobiles et les opérateurs de flottes de véhicules à s'approvisionner dès à présent en caoutchouc naturel et en pneus issus d'une production éthique ayant adopté une politique zéro déforestation.

Enfin, le WWF étudie des principes et critères de durabilité pour l'ensemble de la chaîne afin d'adapter les systèmes de certifications existants (FSC, RSB, SAN) au caoutchouc naturel.







NOS VICTOIRES

Depuis son origine, le WWF a développé une politique d'influence auprès des États et des institutions pour que la question de la préservation de l'environnement soit prise en compte dans l'agenda politique et public. Cette année encore, nous avons fait entendre notre voix, tant au niveau national qu'européen.

- Décembre 2016 : suite à la mobilisation de plus de 500 000 citoyens dans le cadre de la campagne #NatureAlert menée par le WWF et plus de 200 ONG en Europe, la Commission européenne confirme que les directives Oiseaux et Habitats ne seront ni réécrites ni affaiblies et qu'un plan d'action sera développé pour permettre une meilleure mise en œuvre de ces textes.
- Janvier 2017 : la France est le deuxième pays à émettre sa première obligation verte g reen bonds) et concrétise ainsi l'engagement du président de la République de développer ce mécanisme pour financer la transition énergétique. Dix milliards d'euros d'investissement seront éligibles chaque année au titre de ce dispositif. Le WWF avait publié un rapport de référence sur le sujet quelques mois plus tôt.
- Février 2017: la Stratégie nationale mer et littorale § NML) est adoptée: le WWF s'était fortement impliqué pour qu'y soit inscrit un moratoire sur la recherche d'hydrocarbures en Méditerranée et sur la façade atlantique, pour équilibrer enjeux économiques et environnementaux et pour faire en sorte que des objectifs stratégiques de long terme figurent au premier plan de ce texte. Objectifs atteints!
- Février avril 2017 : 5 candidats à la présidentielle 2017 répondent dans le cadre des #PandaLive aux questions de la communauté du WWF France et prennent des engagements sur les sujets environnementaux. Les engagements pris par Emmanuel Macron lors de son #PandaLive sont structurants et devront guider l'action de son quinquennat.
- Avril 2017 : à l'appel notamment du WWF, plus de 258 000 Européens répondent à la consultation organisée par la Commission européenne sur la réforme de la Politique agricole commune et défendent une agriculture plus juste, plus saine et plus durable. C'est la 2ème plus forte mobilisation dans le cadre d'une consultation européenne, la première étant celle pour défendre les directives « Oiseaux » et « Habitats ». Le WWF est à l'origine de ces deux mobilisations, avec Birdlife Europe et le Bureau européen de l'environnement.

Un nouveau pacte agricole et alimentaire

1er producteur
agricole
en Europe,
la France est le 2e
consommateur
de pesticides
derrière l'Espagne

258 708

citoyens, issus de près de 600 organisations de la société civile et d'entreprises ont appelé à une réforme de la PAC Le WWF prône une réforme radicale de la Politique agricole commune pour garantir une production d'aliments de bonne qualité à court et à long terme, pour créer de l'emploi et préserver l'environnement, au profit de notre avenir et de celui des générations futures.

Industrialisée depuis les années 60, l'agriculture affecte aujourd'hui gravement la nature et la biodiversité, le climat, notre santé et l'emploi dans nos campagnes. Notre modèle agricole est à bout de souffle et la PAC ne fonctionne pas.

C'est le message fort envoyé à la Commission européenne par 258 708 citoyens issus de près de 600 organisations de la société civile et d'entreprises. Ils se sont exprimés par le biais d'une grande consultation publique européenne sur la politique agricole qui a pris fin le 2 mai 2017.

Les ONG Birdlife, le Bureau européen de l'environnement et le WWF sont à l'origine de cette mobilisation en ligne pour appeler à répondre à cette consultation et défendre une politique agricole européenne juste, écologiquement durable, saine et responsable.

Car un autre modèle d'agriculture est possible. Des solutions innovantes existent. Contrairement aux idées véhiculées par les lobbies, une production biologique, en permaculture ou à bas niveau d'intrants, est bien plus rentable à long terme. Les expertises le prouvent et des agriculteurs nous le montrent tous les jours.

Les Européens ont un attachement profond à leur agriculture et à leur alimentation. Ils refusent un modèle de production destructeur de nos réserves naturelles et des espèces. Ils veulent que l'argent public soit investi dans un modèle agricole plus responsable qui accompagne le monde rural vers une agriculture durable. Nous allons maintenant voir si la Commission européenne peut impulser une politique en ce sens.

La Commission européenne devrait présenter ses premières recommandations début juillet 2017. Le WWF continuera à se mobiliser pour porter cet appel à Bruxelles, mais également en France où le Président de la République sera en charge de négocier la PAC et de refonder un nouveau pacte agricole et alimentaire.





DÉVELOPPER UN MARCHÉ DES OBLIGATIONS VERTES SÉCURISÉ

750 millions

d'euros à 5 ans, c'est le montant des obligations vertes émises par la Pologne

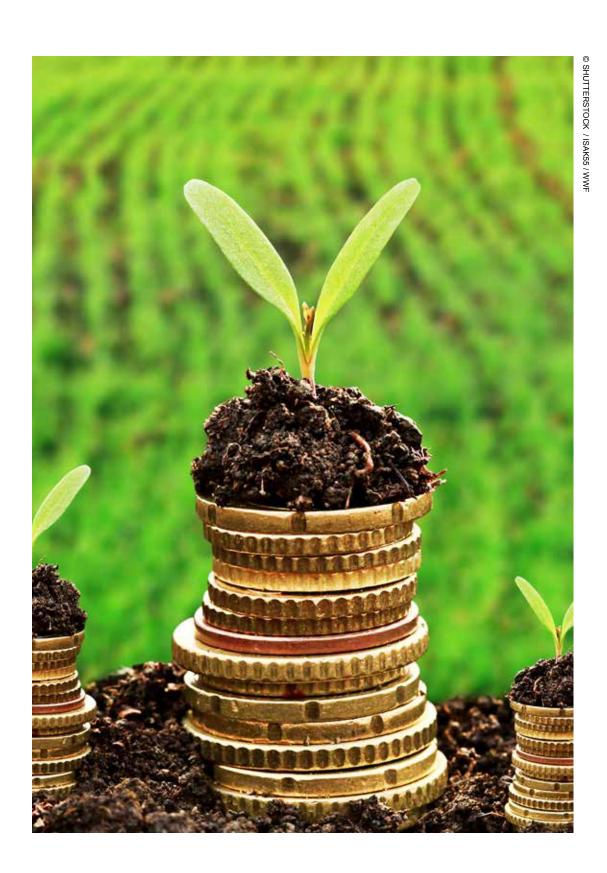
7 milliards d'euros à 22 ans, c'est le montant des obligations vertes émises par la France Convaincu du fort potentiel du marché des obligations vertes (green bonds) pour accélérer la transition écologique et énergétique grâce aux capitaux publics et privés qu'il permet de lever, le WWF mène des actions de lobby pour la sécurisation du marché des obligations vertes en devenir.

Dans la plupart des cas, c'est l'émetteur lui-même qui définit ce qui est vert et ce qui ne l'est pas, sans les garde-fous appropriés. Il existe donc un risque réel de « green washing » qui pourrait perturber le développement de ce marché naissant. Des initiatives de normalisation multiacteurs existent, notamment dans le cadre des « Green Bonds Principles (GBP)» et de la « Climate Bonds Initiative (CBI) », mais un travail important reste à accomplir pour sécuriser le développement du marché des obligations vertes.

C'est la raison pour laquelle, le 13 juin dernier, le WWF a publié un rapport intitulé « *Les obligations vertes doivent tenir leur promesse* ». Dans ce document de référence, nous appelons à des normes fiables, crédibles, suffisamment précises et largement acceptées. Seule une obligation pour laquelle l'émetteur peut démontrer des bénéfices environnementaux tangibles et mesurables, certifiés par un organisme indépendant, devrait être considérée comme une « obligation verte ».

Le mouvement est lancé : après les entreprises et les investisseurs institutionnels, les États commencent à émettre des obligations vertes (ou green bonds) pour financer la transition vers une économie bas-carbone, un phénomène prometteur pour la finance climat. En janvier 2017, la France lève 7 milliards d'euros à 22 ans. C'est la plus grosse obligation verte souveraine jamais émise, une première mondiale! Ce pas décisif vient confirmer le leadership français en matière de finance verte et constitue une grande victoire pour le WWF qui poussait ce sujet depuis le printemps!

Le WWF salue l'intérêt marqué des investisseurs et des émetteurs publics et privés, notamment français, pour les obligations dites « vertes ». Sous réserve de présenter une véritable additionnalité, l'émission d'une « obligation verte souveraine » est intéressante, car elle permet de passer à une autre échelle et d'élargir la gamme des investissements verts disponibles .





NOS PARTENAIRES PUBLICS

Sur notre territoire, en Europe ou à l'autre bout du monde, avec ses partenaires historiques, le WWF France s'engage dans la protection de l'exceptionnelle biodiversité de notre planète.



Depuis 20 ans, le Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM) est un fonds public destiné à favoriser la protection de l'environnement mondial dans les pays en développement. Le FFEM contribue au financement de projets de développement ayant un impact significatif et durable sur les grands enjeux de l'environnement mondial.



Institution financière, l'Agence française de développement (AFD) est au cœur du dispositif français de l'aide publique en faveur des pays en développement et de l'outre-mer. L'AFD met en œuvre la politique définie par le gouvernement français, agit pour combattre la pauvreté et favoriser le développement durable.

Le ministère de la Transition écologique et solidaire



Le ministère de la Transition écologique et solidaire prépare et met en œuvre la politique du gouvernement dans les domaines du développement durable, de l'environnement et des technologies vertes, de la transition énergétique et de l'énergie, notamment en matière tarifaire, du climat, de la prévention des risques naturels et technologiques, de la sécurité industrielle, des transports et de leurs infrastructures, de l'équipement, de la mer, à l'exception de la construction et de la réparation navales, ainsi que dans les domaines des pêches maritimes et de l'aquaculture.

Le ministère de la Cohésion des territoires



Le ministère de la Cohésion des territoires élabore et met en œuvre la politique du gouvernement en matière de développement et d'aménagement équilibrés de l'ensemble du territoire national et de solidarité entre les territoires. Il prépare et met en œuvre la politique du gouvernement en matière d'urbanisme et de logement. Il veille à l'accompagnement des territoires dans leur développement et à la réduction des inégalités territoriales.

Le ministère des Outre-mer





Le ministère des Outre-mer est l'administration chargée de coordonner l'action du gouvernement dans les départements d'outre-mer, les collectivités d'outre-mer, la Nouvelle-Calédonie et l'île de Clipperton et de participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des règles applicables dans ces collectivités. Il exerce l'autorité de l'État dans le respect des statuts et de l'organisation de ces territoires.

La Commission européenne



La Commission européenne œuvre en faveur de l'intérêt général de l'Union, dont elle est l'organe exécutif. C'est un organe indépendant des États doté de pouvoirs importants. Elle représente et défend les intérêts de l'Union dans son ensemble. Elle présente des propositions législatives.

FOCUS PROJET : financer durablement le parc du Rwenzori

995 km² de superficie

12 espèces endémiques de mammifères

2 millions de personnes bénéficient des services hydrologiques du parc

Préserver un écosystème unique et les services hydrologiques qu'il rend, au profit des populations environnantes.

Classé au patrimoine mondial de l'UNESCO, le parc national des montagnes du Rwenzori (entre l'Ouganda et la République démocratique du Congo) abrite une biodiversité exceptionnelle et fournit des services écologiques essentiels, en particulier hydrologiques. Il alimente les besoins en eau de plus de deux millions de personnes ainsi que ceux des entreprises environnantes *via* son glacier et les rivières qui y prennent leur source. Mais la pression démographique des 805 000 habitants de la zone périphérique en quête de terres cultivables, de bois de chauffe et de sources de protéines perturbe ces services hydrologiques.

Avec le FFEM, le WWF s'efforce de mobiliser les acteurs du secteur privé pour qu'ils investissent dans la préservation de l'écosystème du Rwenzori à travers un dispositif de paiement pour service environnemental (PSE) : les entreprises s'engagent à reverser de l'argent aux agriculteurs afin de financer l'amélioration de leurs pratiques et donc, celle de la qualité de l'eau des rivières.

Concrètement, afin de mobiliser le secteur privé, le WWF a mené une étude visant à évaluer les services écosystémiques rendus par le parc et leur importance, en particulier pour les entreprises. En parallèle, le WWF a mis en œuvre un dispositif pilote de paiement pour service environnemental eau (PSE eau). Enfin, le WWF apporte son appui au développement du tourisme communautaire via l'identification de produits touristiques durables, adaptés au Rwenzori. Des projets de réhabilitation de sentiers de randonnées et d'habituation des chimpanzés pour les familiariser avec la présence humaine sans altérer leur comportement naturel sont à l'étude... Le projet vise à la fois à préserver la biodiversité et à améliorer les revenus des communautés locales en favorisant l'augmentation de la fréquentation touristique et la redistribution des bénéfices aux populations riveraines.



NOS PARTENAIRES PRIVÉS

(au 30 juin 2017)

Advansa **Arjowiggins**

Audencia

Boralex

Bouygues Construction

Carrefour Caudalie

Coezion

La Calédonienne des Eaux

La Compagnie Fruitière

Crédit Coopératif

Davigel

Dechra

Ecofolio

Ecoperl Ecotextile

Fondation AirLiquide

Fondation Coca-Cola

Fondation Hermès

Fondation Michelin

Fondation Schneider Electric

Française des Jeux

Electric

Gîtes de France

Groupe Bel

Groupe Seb

Groupe Hermès

Ingredia / La Prosperité **Fermière**

International Bon Ton Toys

International Paper

La Poste

MAIF

Marriott

Michelin

Mirova

Mistigriff

Nathan Neotravel

Papo

Paprec

Petit Navire

Picard

Picture

POMA

Rettenmaier

Rougier

SNCF

Sodexo

Sofidel

En travaillant avec le monde de l'entreprise, le WWF s'efforce de faire changer les pratiques et d'obtenir des résultats concrets.

Il s'agit de trouver ensemble des solutions pour faire baisser l'empreinte écologique de l'humanité et relever les défis de conservation, tels que stopper la déforestation, empêcher la pénurie d'eau, lutter contre la surpêche ou encore enrayer les effets du changement climatique.

Transformer les marchés et changer les modes de consommation

300 à 500 entreprises contrôlent environ 70% des marchés mondiaux des matières premières considérées comme critiques par le WWF.

En convainquant un nombre significatif d'entreprises d'utiliser des standards de production durables, il est possible de pousser le marché jusqu'à un point de bascule où la production durable devient la norme.

En France, le WWF a identifié les 25 entreprises françaises prioritaires pour une transformation rapide des marchés, car elles impactent le plus les écosystèmes terrestres et marins.

Toutes ces entreprises ont un rôle prépondérant à jouer dans la transformation des marchés, quel que soit leur positionnement au sein de la chaîne d'approvisionnement.

Réduire l'empreinte carbonée et accélérer la transition énergétique

80 % des 500 plus grandes entreprises disposent déjà d'objectifs de réduction de leurs émissions de GES ou de gestion de l'énergie, mais trop peu sont assez ambitieux pour rester sur une trajectoire en dessous des 2 °C.

En plus de l'initiative mondiale « Science Based Targets », le WWF travaille avec certaines entreprises sur l'énergie, les infrastructures, les modes de vie et la ville de demain pour accélérer cette transition et mettre en œuvre des pratiques et des solutions bas-carbone.

GREEN IT

Le WWF France, déjà mobilisé sur les enjeux du climat, de l'énergie et des infrastructures durables, souhaite donc agir pour un développement responsable du digital, et travailler avec des acteurs économiques qui partagent cette vision.

Le développement du digital, dont la place ne cesse de croître au sein de nos économies et de nos sociétés, représente une réelle opportunité de développement de solutions concrètes permettant de réduire l'empreinte écologique de l'Homme.

Le WWF France souhaite donc agir pour un développement responsable du digital en accompagnant les entreprises clés du secteur du numérique afin de construire et appliquer ensemble les bonnes pratiques en ligne avec les tendances du Green IT et les inscrire au sein de stratégies clairement définies.

Notre démarche repose donc sur deux objectifs :

- 1. Réduire la quantité des ressources informatiques utilisées en plébiscitant le réemploi et l'insertion dans un cycle d'économie circulaire, un meilleur dimensionnement des besoins dès l'acte d'achat et les bonnes pratiques en termes d'usages quotidiens.
- 2. Allonger la durée de vie active des équipements et logiciels utilisés en sensibilisant aux bonnes pratiques d'usage pour réduire la consommation électrique quotidienne des équipements notamment, en incitant à exprimer des besoins métier réduits à l'essentiel pour éco-concevoir des services numériques, en accompagnant l'analyse du cycle de vie des équipements pour identifier à quelle(s) étape(s) agir en priorité, en plébiscitant le reconditionnement et les achats responsables ou encore en luttant contre l'obsolescence dite « perçue » véhiculée notamment par le marketing et l'obsolescence programmée.

Afin d'approcher les acteurs clés du secteur du numérique et d'accroître nos compétences sur la thématique au contact d'experts, nous avons développé un programme d'actions tout au long de l'année 2016. Deux ateliers et un petit déjeuner ont été organisés sur la thématique Green IT, en présence d'entreprises clés du secteur du numérique.

Nous avons accueilli deux formations, l'une sur la thématique Green IT au sens large, l'autre sur l'écoconception des services numériques, aux termes desquelles 8 de nos salariés ont obtenu des certificats de compétence.

Nous nous sommes associés à la publication par le Club Green IT et C3D du benchmark numérique responsable, qui quantifie l'empreinte environnementale liée à l'activité numérique de 8 entreprises privées ou publiques en France.

Enfin, nous avons amorcé la rédaction d'une doctrine du numérique responsable, que nous souhaitons développer et porter auprès d'entreprises du secteur du numérique afin de les accompagner dans la transformation de leurs pratiques et modèles. Certains des acteurs approchés ont déjà témoigné de leur volonté de nouer ce type de partenariat transformationnel avec nous.

MERCI POUR VOTRE SOUTIEN

1,3 million
de personnes
touchées via nos
courriers postaux

100 000
personnes
rencontrées dans
la rue via nos
programmes de
« face à face »

3 700 commandes sur notre e-boutique et 13 000 via notre catalogue de vente par correspondance

Vous êtes nombreux à soutenir nos actions, en agissant comme bénévoles, en relayant nos messages ou encore en soutenant financièrement la Fondation.

Cette année, vous êtes près de 150 000 à avoir fait des dons et nous avons également été désignés bénéficiaires de plusieurs legs. L'ensemble des soutiens des particuliers représentent 65% de nos ressources. C'est là un élément essentiel pour notre indépendance d'action et nous vous en remercions vivement.

Nos moyens de collecte et de sensibilisation

Vous informer de nos combats et de nos succès, des dangers qui menacent l'environnement, de leurs conséquences sur nos écosystèmes ou encore de l'évolution de nos programmes, est une priorité au cœur de notre mission sociale.

C'est pourquoi les messages que nous vous adressons ont avant tout vocation à vous sensibiliser sur les enjeux liés à l'environnement.

Bien entendu, nous avons également besoin de votre soutien financier pour mettre en œuvre nos programmes, d'où nos appels à dons réguliers.

Sans cette collecte, nous ne serions pas en capacité d'œuvrer dans le monde entier *via* nos différents projets de conservation ni de mener nos campagnes de sensibilisation et de plaidoyer visant à faire baisser l'empreinte écologique de l'humanité. Sans votre soutien financier, nous ne pourrions pas agir.

Merci.

Des rencontres avec des donateurs

Régulièrement, le WWF organise des temps d'information et d'échanges privilégiés avec ses experts scientifiques sur les grands enjeux économiques et environnementaux de notre société. Ces rencontres sont aussi l'occasion de faire le point ensemble sur les actions que nous menons grâce à votre soutien.

Le 8 juin dernier, afin de célébrer la journée mondiale des océans, le WWF a accueilli une centaine de donateurs à la Maison des océans pour échanger et réfléchir avec ses plus fervents soutiens à la manière de préserver notre patrimoine océanique. Pendant des siècles, l'humanité a agi comme si mers et océans étaient des ressources inépuisables. Le développement massif et incontrôlé des activités humaines touche durement les écosystèmes soumis à une forte pression : pêche intensive, exploration des fonds marins, rejets d'hydrocarbures, trafic maritime, pollution...

230 000 abonnés à nos newsletters

Cette rencontre a ainsi permis de présenter les actions concrètes et durables que le WWF met en œuvre pour la protection des océans et a offert l'opportunité d'un dialogue franc et direct avec nos experts, notamment avec notre présidente, Isabelle Autissier.

Alexis WLODARCZYK, donateur

« Une soirée vraiment intéressante, quelque part très simple à comprendre sur des sujets pourtant compliqués et toujours passionnants. »

Isabelle AUTISSIER, présidente du WWF France

« Quand on rencontre nos donateurs, on prend conscience que l'on se bat pour des êtres humains qui espèrent que l'on va trouver des solutions. Cela renforce notre envie et donne plus d'intensité à notre mobilisation en tant que salariés ou bénévoles. »

Murielle KIEFFER, donatrice

« Ce sont des sujets toujours très bien choisis, très bien traités, qui nous parlent directement et nous donnent envie d'aider. »

Sélim AZZI, chargé de projet Pêche durable, WWF France

« C'est très gratifiant de pouvoir échanger avec nos donateurs, de pouvoir répondre à leurs questions, et partager avec eux sur tous ces sujets qui les préoccupent autant que nous. »

Patrick AUDOU, donateur

« Moi ce qui m'intéressait particulièrement dans cette soirée, finalement, c'était de vous rencontrer. »

Denis ODY, responsable océans et côtes, WWF France

« C'est toujours intéressant d'avoir des retours de gens qui viennent d'autres milieux et de les emmener un peu dans notre univers à nous. C'est aussi un endroit où l'on peut partager notre indignation face aux menaces qui pèsent sur les océans et cela fait du bien! »

BÉNÉVOLAT

2 553
bénévoles
en France
métropolitaine
dont
1270
en
Île de France

2 553 bénévoles en France métropolitaine, dont 1 270 en Îlede-France. Une centaine de missions bénévoles proposées chaque année, soit environ 8 par mois. Une cinquantaine de réunions d'information destinées aux futurs bénévoles, à Paris, à Lyon et en ligne.

Nombreux sont ceux qui souhaitent agir concrètement pour l'environnement et donner de leur temps au WWF. Le bénévolat est une forme d'engagement citoyen essentielle à nos actions et il peut prendre diverses formes.

Agir sur le terrain

Nettoyages de site, chantiers nature, enquêtes...

Toutes ces actions procurent la satisfaction d'agir très concrètement et contribuent à la visibilité du WWF sur le territoire national.

Sensibilisation du public

Les bénévoles vont à la rencontre du public et relaient les messages du WWF sur différents thèmes environnementaux. Il peut s'agir de la tenue de stands lors de marchés, salons, fêtes ou festivals, de l'animation de jeux chez nos partenaires entreprises ou encore d'animations pédagogiques et ludiques en classe...

Aide administrative

Mises sous pli, relances téléphoniques, mises à jour de base de données, traductions, tris de devises... Ces précieux coups de pouce aux équipes salariées sont toujours appréciés.

En 2013, des antennes bénévoles locales ont vu le jour à Paris, Lyon et Toulon.

Une nouvelle stratégie de développement du bénévolat, adoptée en juin 2017, prévoit le déploiement progressif de nouveaux groupes locaux pour arriver à un maillage national.











NOTRE IMAGE MÉDIATIQUE



420 797

+ 13%



474 841

+ 13,3%



8 588

+ 52%



32 830

+61%

En octobre 2016, pour la 4e fois 6 008, 2010, 2012, 2014) le WWF a interrogé, avec l'aide de l'IFOP, un échantillon de 1 005 personnes représentatif de la population française âgée de 15 ans et plus, afin de mieux connaître la perception des Françaises et des Français concernant notre Fondation. Quels sont les enseignements de cette étude ?

Le WWF France maintient sa position de leader des acteurs impliqués dans la protection de la nature et de l'environnement. Comme lors des éditions précédentes, la Fondation apparaît comme étant la mieux identifiée par les Français. En termes de légitimité, le WWF reste en tête des acteurs perçus comme les plus impliqués en matière d'environnement en France § 2% des Français) et à l'échelle internationale § 3%)

De même, l'image du WWF progresse dans l'opinion en France : 94% des Français qui connaissent le WWF ont une bonne opinion de lui, 90% considèrent qu'il réalise des actions reconnues et utiles pour la nature et l'environnement et 89% de nos concitoyens nous font confiance.

Pour la première fois, depuis 2008, le WWF prend la tête du classement des ONG les plus médiatisées avec une reconnaissance de cet écho médiatique par 31% des sondés contre 28% en 2014. Cela est confirmé par les chiffres évaluant, par semestre, notre exposition dans les médias.

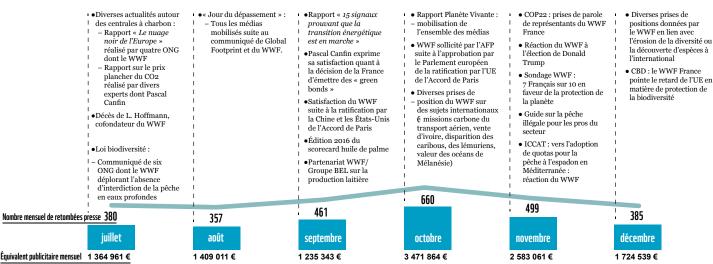
Du 1^{er} juillet au 31 décembre 2016, le WWF a généré 2 742 retombées presse réparties sur 570 supports avec une moyenne de 457 retombées par mois. C'est, certes, un peu moins que le second semestre 2015 (4%) qui avait bénéficié d'un effet COP 21 particulièrement porteur. Si l'on regarde par univers de presse, on constate que cette exposition médiatique est très largement dominée par les médias destinés à une audience grand public § 3%) avec en tête l'AFP, France Inter ou France 2.

Les chiffres du 1^{er} semestre 2017 sont encore plus encourageants. Avec 3 131 retombées sur 622 supports et une moyenne de 521 retombées par mois, le WWF enregistre une croissance de +33 % par rapport au 1^{er} semestre 2016.

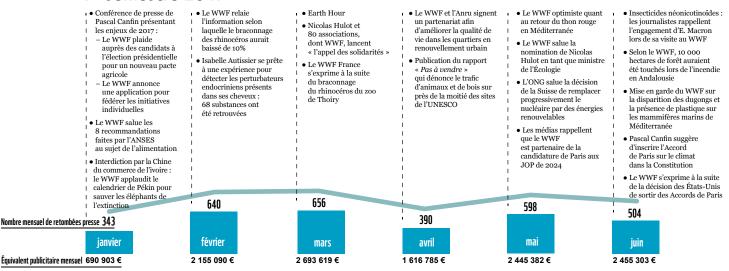
Comme pour le 2^e semestre 2016, les médias grand public forment 83% des retombées avec toujours l'AFP et France Inter parmi les supports mobilisés les plus impactants.

L'ensemble représente un équivalent publicitaire de près de 23 500 607 euros.

2e semestre 2016



1er semestre 2017



23 500 607 €

C'est l'équivalent publicitaire que représentent les 5873 retombées presse





NOTRE GOUVERNANCE

NOS ENTITÉS

Le WWF France est une fondation reconnue d'utilité publique avec capacité abritante qui a pour objet de « *promouvoir*, *encourager et assurer la protection et la conservation de la faune et de la flore, des sites, des eaux, des sols et autres ressources naturelles, soit directement, soit indirectement en associant d'autres organismes à la réalisation de ses actions et programmes ».*

Sa filiale Panda, Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée, dont la Fondation est l'associée unique, promeut et développe la marque Panda. Cette société a été créée en 1992 avec pour objet de promouvoir toute activité se rapportant à la protection de l'environnement dans le secteur marchand. Ses ressources sont générées par les produits sous licence, les contrats de coopérations techniques, la vente par correspondance et les produits d'édition.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le fonctionnement de la Fondation est régi par les statuts publiés au JO du 24 décembre 2015, complétés par un règlement intérieur approuvé le 21 mars 2017 par le ministère de l'Intérieur.

Composition

La Fondation est administrée par un Conseil d'administration comprenant 9 membres et composé de trois collèges :

- Un collège de trois amis du WWF
- Un collège de trois personnalités qualifiées
- Un collège de trois membres de droit

Au 30 juin 2017, le Conseil d'administration est composé de :

Isabelle Autissier, présidente Hervé de Rocquigny, trésorier Mathieu Rambaud, secrétaire Monique Barbut Antoine Housset Jean-Paul Paddack Fabienne Allag-Dhuisme, représentante du ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer Philippe Cannard, représentant

Philippe Cannard, représentant du ministère de l'Intérieur

Jean-Paul Holz, représentant du ministère de l'Économie et des Finances

Le commissaire aux comptes est invité à participer à chaque Conseil d'administration.

Attributions et rôles du Conseil d'administration

- Il arrête le programme de la Fondation.
- Il adopte le rapport qui lui est présenté annuellement par le bureau sur la situation morale et financière de l'établissement.
- Il vote, sur proposition du bureau, le budget et ses modifications, ainsi que les prévisions en matière de personnel.
- Il reçoit, discute et approuve les comptes de l'exercice clos qui lui sont présentés par le trésorier.
- Il adopte, sur proposition du bureau, le règlement intérieur.
- Il accepte les donations et les legs et en affecte les produits, en dehors de la gestion courante, les acquisitions et cessions de biens mobiliers et immobiliers, les marchés, les baux et les contrats de location, la constitution d'hypothèques et les emprunts ainsi que les cautions et garanties accordées au nom de la Fondation.
- Il désigne un ou plusieurs commissaires aux comptes.
- Il fixe les conditions de recrutement et de rémunération du personnel.
- Il est tenu informé par le Président de tout projet de convention engageant la Fondation et délibère sur les conventions réglementées.
- Il décide de la création des fondations et des fonds sans dotations placés sous l'égide de la Fondation.

Au cours de l'exercice, le Conseil d'administration s'est réuni quatre fois.

LE BUREAU

Le Président du Conseil d'administration, le Trésorier et le Secrétaire constituent le Bureau de la Fondation.

Le Président du Comité d'audit et le Directeur général sont également invités aux réunions qui se tiennent cinq à six fois par an.

Le Bureau instruit les affaires soumises au Conseil d'administration et pourvoit à l'exécution de ses délibérations. Il dispose d'une délégation permanente du Conseil d'administration pour les cessions et acquisitions de biens mobiliers et immobiliers, ainsi que pour l'acceptation et l'affectation des donations et des legs.

LE COMITÉ D'AUDIT

Au cours de l'exercice, le Conseil d'administration a décidé de créer un Comité d'audit ayant pour missions principales de :

- Veiller au bon fonctionnement du contrôle interne relatif au processus d'élaboration de l'information comptable et financière.
- Apprécier l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques (financiers et non financiers) mis en place par la direction.
- Recommander le choix du commissaire aux comptes, évaluer chaque année l'indépendance du commissaire aux comptes, examiner le plan d'audit que ce dernier met en œuvre, en vérifier la bonne exécution et examiner la pertinence des recommandations.

Dans ce contexte, le Comité examine les comptes annuels ou semestriels et suit les orientations budgétaires, la planification à trois ans et les investissements. Il s'assure de la pertinence et de la permanence des méthodes comptables adoptées pour l'établissement de ces comptes. Il vérifie que les procédures internes de collecte et de contrôle des informations garantissent celles-ci (notamment fiabilité des processus et validité des méthodes choisies). Il s'assure également de la mise en place et du bon fonctionnement d'une procédure de gestion des risques adaptée au contexte de la Fondation.

Il revoit avec les commissaires aux comptes le plan annuel de leur mission et sa restitution aux instances clés de la Fondation (management et Conseil d'administration). Il décide des missions de contrôle à mener par les commissaires aux comptes ou par un expert *ad hoc*. Il veille à définir un programme de travail compatible avec les moyens dont dispose la Fondation et hiérarchise ses priorités en liaison avec le Conseil d'administration et le management.

Chaque fois que nécessaire, et a *minima* une fois par an, le Comité présente un rapport au Conseil d'administration sur les sujets traités et émet des recommandations.

Le Comité d'audit est présidé par Antoine Housset, administrateur, et se réunit quatre fois par an :

Isabelle Autissier, présidente du Conseil d'administration

Hervé de Rocquigny, trésorier

Christian Alibay, personnalité qualifiée

Le commissaire aux comptes

LE COMEX (au 30 juin 2017)

Le Directeur de la fondation est nommé par le Président, après avis du Conseil d'Administration. Le Directeur général dirige les services de fondation et en assure le fonctionnement. Le Conseil d'Administration délègue au Directeur général la mise en œuvre de la stratégie et la gestion quotidienne de la fondation.

Le Comex se réunit chaque semaine autour du Directeur général afin d'assurer le pilotage des activités de la fondation dans le cadre de la stratégie et des objectifs définis.

© NOUR ZENINED / WWF FRANCE

Pascal Canfin Directeur général



Benoit DuchierDirecteur de la collecte de fonds grand public



Chantal Grolimund Secrétaire générale



Marie-Christine KorniloffDirectrice déléguée au monde économique



Jacques-Olivier Barthes Directeur de la communication



Diane SimiuDirectrice des programmes de conservation

Transparence de la gestion

Depuis 2004 (changement de forme juridique), les comptes sociaux de la Fondation sont audités et certifiés chaque année par nos commissaires aux comptes, approuvés par le Conseil d'administration, et déposés auprès de la préfecture de Paris. Ils sont disponibles sur notre site Internet et comprennent les comptes (bilan, compte de résultat, annexe intégrant le compte d'emploi des ressources) ainsi que le rapport de gestion et le rapport du commissaire aux comptes.

Le rapport d'activité est à la disposition du public dans son intégralité sur le site www.wwf.fr

COMPTE EMPLOIS/RESSOURCES (01/07/2016-30/06/2017)

Les règles de construction du CER sont décrites dans les comptes annuels du WWF France qui sont accessibles et téléchargeables sur le site de la Fondation (www.wwf.fr). Vous trouverez aussi sur notre site le rapport de gestion qui apporte davantage de détails quant à la lecture comptable et financière des comptes.

- 1. Les **missions sociales** s'élèvent à 11 104 k€ et intègrent les projets environnementaux pilotés par le WWF France ou ses partenaires (dont le WWF international) à hauteur de 68 % (contre 66 % l'année dernière). On y retrouve aussi des dépenses de sensibilisation du public à hauteur de 32 % (contre 34 % l'année dernière).
- 2. Les **frais de recherche de fonds** regroupent les investissements menés afin de mobiliser des fonds pour les actions du WWF et de garantir son indépendance financière. Ils s'élèvent à 27% du total de ses dépenses. D'un montant de 4,7 M€, ils représentent 32% des ressources collectées auprès du public.
- 3. Enfin, les **frais de fonctionnement** de l'exercice, hors frais exceptionnels couverts par la reprise de provision, s'élèvent à 7% du total des dépenses. Ceux-ci intègrent principalement les emplois relatifs au département secrétariat général (finances, ressources humaines, moyens généraux), et une quote-part des redevances versées au WWF international.

EMPLOIS DE L'EXERCICE en euros	EMPLOIS DE 2016/2017 = Compte de résultat (1)	AFFECTATION PAR EMPLOIS DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC ET UTILISÉES SUR 2016/2017(3)
1 - MISSIONS SOCIALES	11 104 205	5 638 759
1.1 Réalisées en France	8 613 459	
- Actions réalisées directement	7 801 835	
- Versements à d'autres organismes agissant en France	811 624	
1.2 Réalisées à l'étranger	2 480 748	
- Actions réalisées directement	0	
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes	2 490 746	
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	5 465 419	4 713 789
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	5 003 690	
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés	381 993	
${\bf 2.3~Charges~li\'ees~\grave{a}~la~recherche~de~subventions~et~autres~concours~publics}$	79 736	
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	2 766 158	990 805
3-1 - Frais de fonctionnement de l'exercice	1 203 692	
3-2 - Frais de fonctionnement exceptionnels	1 562 466	
		11 343 353
I – TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU C R	19 335 783	
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS	24 606	
III - ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	1 128 773	
IV - EXCÉDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	4 932 780	
V - TOTAL GÉNÉRAL	25 421 941	
VI- Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées		-
VII- Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public		-
VIII- Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		11 343 353
ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOI ONTAINES EN NATURE		
ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dépenses opérationnelles	123 388	
Frais de recherche de fonds		
Frais de fonctionnement et autres charges	25 064	
TOTAL	153 452	

Les ressources issues de la générosité du public passent de 12 902 k $\mathbb C$ à 14 802 k $\mathbb C$ (+15%) notamment grâce à la hausse des legs (2 691 k $\mathbb C$ au 30/06/2017 contre 1 092 k $\mathbb C$ au 30/06/2016).

Les reprises sur provisions sont à rapprocher des frais de fonctionnement exceptionnels résultant de la dissolution de la SAS du Domaine de Longchamp mentionnée dans le rapport d'activité et le rapport de gestion 2015/2016.

Les ressources affectées à des projets au cours des exercices précédents, et finançant des projets qui se sont déroulés durant l'exercice 30/06/2017, ont été mobilisées sur cet exercice à hauteur de 1 368 k€ (dont 609 k€ issues de la générosité du public).

Les ressources affectées à des projets au cours de cet exercice, et liées à des engagements à réaliser au cours des exercices ultérieurs, s'élèvent à 1 129 k€ (dont 141 k€ issues de la générosité du public).

Les projets concernés sont détaillés dans les comptes annuels de la Fondation.

De ce fait la variation des fonds dédiés liée à la générosité du public s'élèvent à 468 k€.

RESSOURCES DE L'EXERCICE en euros	RESSOURCES COLLECTÉES Sur 2016/2017 = compte de résultat (2)	SUIVI DES RESSOURCES COL- Lectées auprès du public et Utilisées sur 2016/2017 (4)
REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES En début d'exercice		3 038 356
1 - RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC	14 801 694	14 801 694
1.1 Dons et legs collectés		
- Dons manuels non affectés	11 840 048	11 840 048
- Dons manuels affectés	263 578	263 578
- Legs et autres libéralités non affectés	2 690 119	2 690 119
- Legs et autres libéralités affectés	-	-
1.2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	7 949	7 949
2 - AUTRES FONDS PRIVÉS	5 868 903	
3 - SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS	1 327 173	
4 - AUTRES PRODUITS	774 766	
I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU C R	22 772 534	
II - REPRISES DES PROVISIONS	1 281 048	
III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTÉRIEURS	1 368 359	
IV- VARIATION DES FONDS DÉDIÉS COLLECTÉS AUPRÈS DU PUBLIC (CF tableau des fonds dédiés)		-467 518
V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE		
VI - TOTAL GÉNÉRAL	25 421 941	14 334 176
VI- Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		11 343 353
SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE		6 029 179
ÉMALMATION DES CONTRIBUTIONS NON ONTAIRES EN NATURE		
ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE Bénévolat	150 450	
Prestations en nature	153 452	
Dons en nature		
TOTAL		
IUIAL	153 452	

DÉCOMPOSITION DES EMPLOIS DE LA FONDATION

1. Missions sociales
Elles regroupent l'ensemble
des actions du WWF destinées
à freiner la dégradation de
l'environnement naturel de
la planète: programmes,
démarche de sensibilisation,
soutien des actions du réseau

1.1 Réalisées en France

Il s'agit des actions pilotées par le WWF France, qu'elles se déroulent en France (métropole et outre-mer) ou à l'étranger. Ce poste intègre aussi les actions en France pilotées par d'autres partenaires.

1.2 Réalisées à l'étranger :

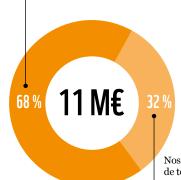
Regroupe l'intégralité des versements destinés à soutenir les organisations de défense de la planète à l'étranger. Ce poste inclut les redevances versées au WWF international (programme et network).

EMPLOIS DE L'EXERCICE en euros	EMPLOIS DE 2016/2017 = Compte de résultat (1)	AFFECTATION PAR EMPLOIS DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC UTILISÉES SUR 2016/2017(3)
1 - MISSIONS SOCIALES	11 104 205	5 638 759
1.1 Réalisées en France	8 613 459	
- Actions réalisées directement	7 801 835	
- Versements à d'autres organismes agissant en France	811 624	
1.2 Réalisées à l'étranger	2 490 746	
- Actions réalisées directement	0	
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes	2 490 746	
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	5 465 419	4 713 789
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	5 003 690	
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés	381 993	
2.3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	79 736	
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	2 766 158	990 805
3-1 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT de l'exercice	1 203 692	
3-2 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT exceptionnels	1 562 466	
		11 343 353
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU C R	19 335 783	
II – DOTATIONS AUX PROVISIONS	24 606	
III - ENGAGEMENTS A RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	1 128 773	
IV - EXCÉDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	4 932 780	
V - TOTAL GÉNÉRAL	25 421 941	

RÉPARTITION DES MISSIONS SOCIALES

PROGRAMMES: 7,5M€

Le coeur de nos missions sociales est la mise en oeuvre de programmes permettant de mettre un frein à la dégradation de l'environnement et de construire un avenir où les êtres humains pourront vivre en harmonie avec la nature. Cela inclue le soutien des projets mis en oeuvre par le WWF international (versements de 0.8 M€) et les bureaux locaux (versements de 1.6 M€)

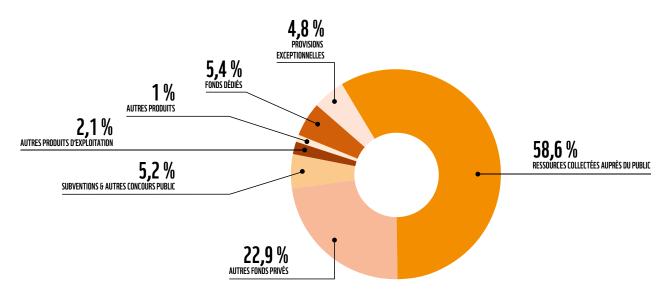


Nos actions passent aussi par l'information et la sensibilisation de tous les publics, sur les questions et enjeux relatifs à la protection de la planète. Cela se traduit par l'organisation de rencontres, forums, colloques et la publication et la diffusion d'information sur différents supports : site internet, e-mails, courriers, revues, études scientifiques, journaux....

SENSIBILISATION: 3,5 M€

DÉCOMPOSITION DES RESSOURCES DE LA FONDATION

1.2 Autres produits liés	RESSOURCES DE L'EXERCICE en euros	Ressources collectées sur 2016/2017 = Compte de résultat (2)	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2016/2017 (4)
1.2 Autres produits liés à l'appel à la GEN Ce sont les produits liés à la générosité du public qui n'ont pas été affectés dans les	REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉ ET NON utilisé en début d'exercice		3 038 356
autres rubriques. Cette année, le poste est constitué de	1 - RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC	14 801 694	14 801 694
revenus financiers liés aux placements de revenus issus	1.1 Dons et legs collectés		
de la générosité du public.	- Dons manuels non affectés	11 840 048	11 840 048
2. Autres fonds privés Ils sont constitués par les ressources provenant d'entreprises ou fondations d'entreprises.	- Dons manuels affectés	263 578	263 578
	- Legs et autres libéralités non affectés	2 690 119	2 690 119
	- Legs et autres libéralités affectés	-	-
3. Subventions et autres	1.2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	7 949	7 949
concours publics Subventions d'exploitation			
reçues d'administrations publiques.	2 - AUTRES FONDS PRIVÉS	5 868 903	
4. Autres produits : Autres produits perçus par la Fondation non rattachés à une autre rubrique. Il s'agit principalement des refacturations à sa filiale (Eurl PANDA) et de produits exceptionnels, essentiellement les quotes-parts de subvention d'investissement.	3 - SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS	1 327 173	
	3-300 FERTIONS & MUTRES CONCOURS FUDERS	1 32/1/3	
	4 - AUTRES PRODUITS	774 766	
	I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU C R	22 77 2 534	



Commentaires:

Grâce à votre soutien, les ressources de la Fondation s'élèvent cette année à 22,7 M€. Elles sont notamment marquées par la hausse des legs reçus, qui passent de 1 M€ à 2,7 M€.

Commentaires:

Dans sa volonté permanente de délivrer une information financière toujours plus précise tout en restant en accord avec la réglementation en vigueur, le WWF a adapté, cette année, ses règles d'affectation des dépenses de sensibilisation aux usages du secteur.

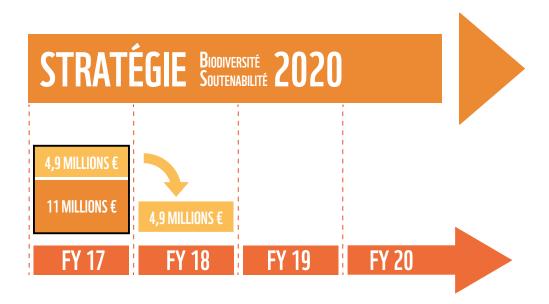
La sollicitation du public comprend toujours une part de sensibilisation. Cette année, les dépenses totales de sollicitation et de sensibilisation pilotées par le département en charge de la générosité du public ont été affectées à 23 % en dépenses de sensibilisation et à 77 % en frais de collecte contre, respectivement, 64% et 36% en 2016.

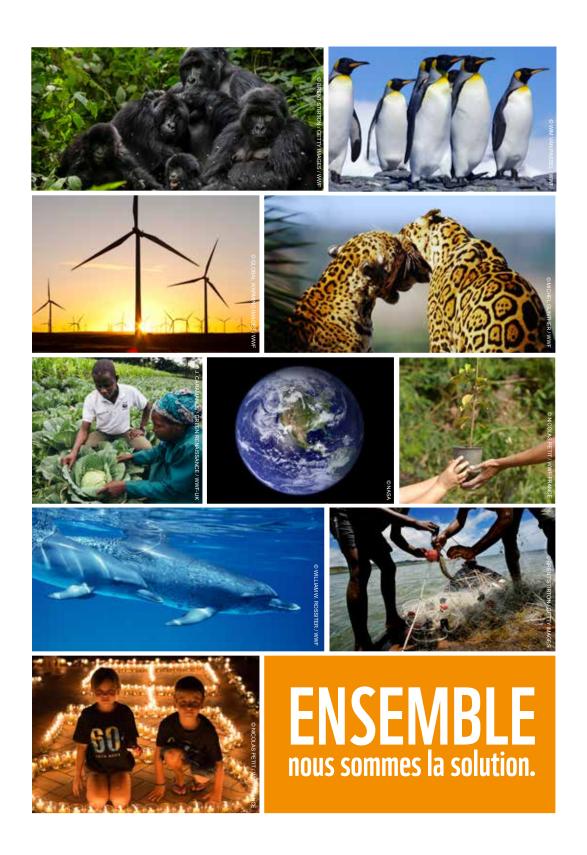
La Fondation reste convaincue que les défis écologiques auxquels l'humanité est confrontée doivent être de mieux en mieux compris, notamment grâce aux messages diffusés auprès de ses publics. Les causes qu'elle défend, moins immédiatement perceptibles et médiatisées que d'autres causes, nécessitent des démarches particulières de sensibilisation. Faire connaître ses actions, c'est partager ses combats, c'est impliquer ses donateurs ou ses sympathisants pour qu'ils agissent au quotidien, tant par leurs actions que par leurs dons.

NOTRE CAPACITÉ D'ACTION

L'exercice 2015/2016 a été marqué par l'adoption de la nouvelle stratégie « Biodiversité et Soutenabilité 2020 » dont le déploiement est progressif sur quatre années. Les objectifs ambitieux de notre feuille de route impliquent prudence et vigilance quant à la qualité des programmes à financer. Seuls les programmes entrant pleinement dans notre stratégie programmatique sont éligibles. Ainsi, durant l'exercice 2016/2017, ce sont 11 millions d'euros qui ont été consacrés aux missions sociales du WWF (mise en œuvre de programmes et sensibilisation du public) dont les impacts et résultats sont exposés dans ce rapport.

Le résultat du déploiement de notre stratégie de conservation, la volonté de rester prudent et vigilant quant à la qualité des projets à financer ainsi que la rigueur et la prudence dans la gestion et l'utilisation des ressoursces collectées ont permis de dégager un excédent de 4,9 millions d'euros. Cet excédent offre au WWF France une capacité de mobilisation de fonds et de réaction en temps réel en renforçant ses leviers d'action et ses actions sur le terrain : sensibilisation, travail d'influence, démarche transformationnelle auprès des entreprises. Les fonds qui ne seront pas engagés, cette année, formeront une base solide pour couvrir nos missions sociales sur la période du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018 (FY18).





NOTRE SIÈGE

Cet été, nous quitterons le bois de Boulogne pour emménager au Pré Saint-Gervais. Un immense chantier a été lancé pour transformer une ancienne usine de mobylettes MBK en bâtiment à basse consommation et à haute qualité environnementale. Vitrine de notre ambition et des modes de vie que nous prônons, ces nouveaux locaux ont été réhabilités suivant les recommandations « One Planet Living » du WWF.

Accompagné par la société Aktis Partners, le WWF France a choisi de réhabiliter un ancien bâtiment industriel au Pré-Saint-Gervais (Seine-Saint-Denis) pour installer son nouveau siège. C'est l'entreprise Rabot Dutilleul Construction qui a été sélectionnée par appel d'offres pour mener le chantier sur des plans de l'architecte Lucie Niney.



7,5 millions

d'euros de dotation initiale de la Fondation WWF France apportée par son co-fondateur le Dr Luc Hoffmann

7,3 millions

d'euros
d'investissement
dans le nouveau
siège du
WWF France,
incluant l'acquisition
du bâtiment
et les travaux
de renovation

En tant que fondation d'utilité publique, nous sommes soumis à l'obligation de conserver un certain niveau de fonds propres qui peuvent être matérialisés soit par des disponibilités de trésorerie, soit par un actif immobilisé Notre bail arrivant à échéance, nous avons fait le choix d'utiliser la dotation initiale de la fondation apportée par notre co-fondateur Luc Hoffmann pour acquérir des locaux afin de concilier notre besoin de nous agrandir et notre souhait de mettre nos principes en application *via* un projet de réhabilitation écologique ambitieux.

Récupération des eaux de pluie, panneaux solaires, agriculture urbaine en toiture, tri sélectif très pointu... La fondation WWF souhaitait avant tout construire un siège à l'image de ses actions et visait, *via* son projet, plusieurs objectifs : une certification HQE (Haute Qualité Environnementale) au niveau « excellent » ; le label Effinergie (basé sur la performance énergétique du bâtiment, avec, pour la partie rénovée, un gain de 40 % sur la consommation en énergie primaire par rapport à un bâtiment conventionnel) et une labellisation « biodivercity ». Cette dernière consiste à favoriser la biodiversité (hôtels à insectes, nichoirs...), à faciliter l'intégration d'espèces végétales locales et adaptées au sein des aménagements paysagers du projet. L'ensemble de ces éléments trouveront par ailleurs leur place sur la toiture « sauvage » prévue sur les terrasses des bureaux, non loin des zones de potager réservées aux salariés.

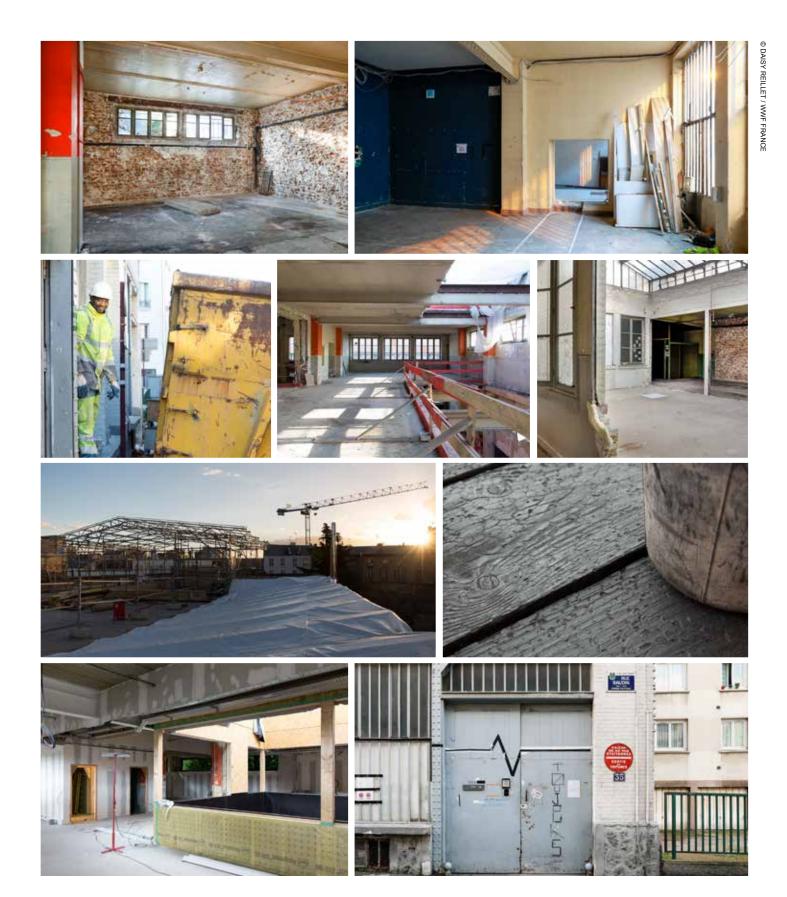
Le premier critère pour le choix du nouveau siège était de ne pas construire de bâtiment neuf mais de réhabiliter des locaux existants. Le site de 2 200 mètres carrés de la rue Baudin au Pré-Saint-Gervais était l'usine historique des mobylettes MBK avant d'héberger une entreprise d'isolation phonique. Nous nous sommes demandé quels matériaux pouvaient être valorisés et réemployés sur le site en les substituant aux matériaux neufs afin de limiter au maximum l'impact environnemental, et plus spécifiquement l'impact carbone du chantier. La mémoire industrielle du site a donc été conservée en gardant les poutres, les murs en briques et les grilles d'ascenseurs. Sur le toit, un potager urbain, géré par des acteurs du territoire, permettra de produire des aliments pour les salariés, mais aussi pour le voisinage.

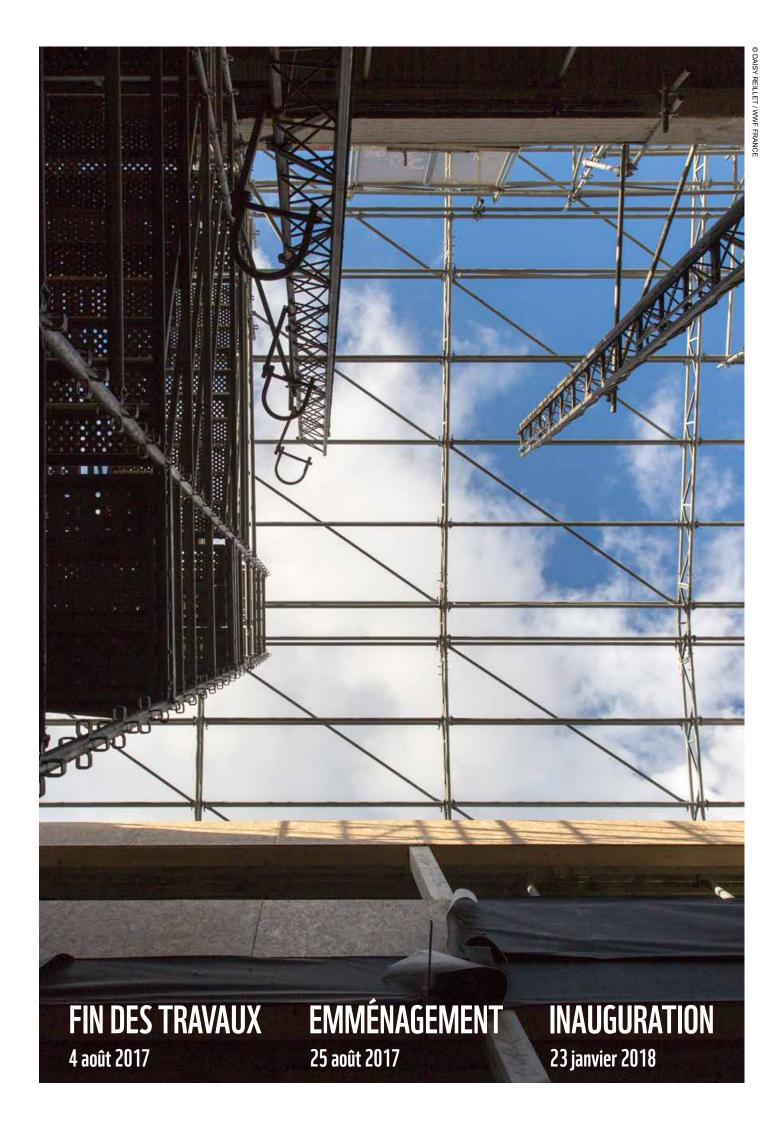
Outre la rénovation de l'immeuble, la vie quotidienne en son sein sera rythmée par ce souci permanent d'atténuer notre empreinte carbone. Ainsi, un système de récupération et de stockage des eaux pluviales a été installé pour l'arrosage des jardins et les chasses d'eau des sanitaires. Le tri des déchets sera strictement encadré et organisé selon leur nature afin de maximiser le rendement de leur recyclage. Enfin, l'immeuble est équipé afin que la chaleur dégagée par les serveurs informatiques soit récupérée pour préchauffer l'air des espaces de vie, permettant ainsi de réduire considérablement l'énergie consommée pour le chauffage.

Le WWF, qui devrait devenir le premier ou le deuxième employeur privé de la ville selon la mairie, compte bien s'insérer dans le tissu local. Un espace de travail partagé d'une dizaine de postes sera notamment dédié à des intervenants extérieurs comme des start-up de l'économie sociale et solidaire d'Est Ensemble.

NOTRE PROJET

Une réhabilitation écologique ambitieuse









Rapport imprimé par Pure Impression, imprimeur certifié

FSC (FCBA-COC-000077)

PEFC (FCBA-08-008892)

ISO 9001 - ISO 14001 ISO 12647 selon PSO

Labels: Imprim'vert - Print Environnement - Imprim Luxe

Rapport imprimé sur Cocoon Silk, papier extra-blanc, 100 % recyclé certifié FSC (FSC CO21878) et Ecolabel européen (FR/011/003), fabriqué par Arjowiggins Graphic.

En utilisant Cocoon Silk plutôt qu'un papier non recyclé, l'impact environnemental de cette publication est réduit de :





Sources:

L'évaluation de l'empreinte carbone est réalisée par Labelia Conseil conformément à la méthodologie Bilan Carbone[®]. Les calculs sont issus d'une comparaison entre le papier recyclé considéré et un papier à fibres vierges selon les dernières données disponibles du European BREF (pour le papier à fibres vierges). Les résultats obtenus sont issus d'informations techniques et sont sujets à modification.

LE WWF FRANCE EN QUELQUES CHIFFRES

1973 année de la création du WWF France

salarié(e)s engagé(e)s au quotidien

1400 bénévoles actifs en France métropolitaine et ultramarine

SOO OO supporters, dont 220 000 donateurs











